



SÉCURITÉ CIVILE

FORMATION

ET RÔLE DES ACTEURS

EN SÉCURITÉ CIVILE

Quel est le tissu social de la sécurité civile au Québec?

PAR SONIA COLLARD ET MARIE-JOSÉE LAVIGNE
DÉCEMBRE 2022

Remerciements

Ce projet est appuyé par M. Yannick Hémond, professeur au DESS Résilience, risques et catastrophes de l'Université du Québec à Montréal, et par le Consortium Égide. Les auteures sont reconnaissantes envers M. Hémond pour ses conseils prodigués tout au long de la démarche. Sa contribution au milieu de la sécurité civile est considérable. Le côtoyer est un privilège.

Un merci sincère à Sylvain Dufresne, directeur du Service de sécurité incendie de la Ville de Terrebonne et à Donald Fortin, Chef de division Sécurité civile, schéma et analyse du Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil pour leur soutien professionnel et éclairant.

Les auteures remercient également tous les intervenants ayant participé au projet.

POUR SON SOUTIEN,
MERCÌ À

UQÀM

CONSORTIUM EGIDE

AVEC LA PARTICIPATION DE



*À tous nos profs, nos mentors et nos familles.
Aux répondants de cette étude, déterminés et volontaires.*

Préface

Brosser le portrait de la sécurité civile au Québec n'est pas simple. La diversité des parcours, des expériences et de la formation des différentes personnes œuvrant dans le domaine permet d'apprécier la complexité et la richesse des connaissances et des compétences de chacun.

La sécurité civile a longtemps été vue comme un domaine de pratique et d'expérience, malgré l'abondance de littératures scientifiques dans le domaine. De plus en plus de personnes œuvrant dans le domaine vont se former sur différents aspects de la sécurité civile, que ce soit en logistique, en gestion, en sociologie, en psychologie, en communication, en géographie, en science de la terre, etc. Ces formations viennent faire un pont entre cette pratique et l'aspect scientifique de la sécurité civile.

Le travail de Marie-Josée Lavigne et Sonia Collard pour produire ce rapport essentiel représente une synthèse importante et nécessaire pour mieux comprendre l'environnement de la sécurité civile au Québec. Ce rapport permet de mieux comprendre les besoins en formation et de mieux cibler les actions nécessaires pour continuer le développement de la sécurité civile au Québec.

J'ai eu le privilège de les accompagner dans la production de ce rapport et je suis d'avis que les réactions, mais surtout, les réflexions qu'il suscitera participeront à l'évolution de la sécurité civile au Québec. Je tiens à les féliciter pour leur travail et je vous souhaite une bonne lecture.

**Yannick Hémond, Ph.D., AMBCI,
Facilitateur LEGO® SERIOUS PLAY®**

Professeur - Résilience, risques et catastrophes
Département de géographie, UQAM

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	2
Préface	4
Avant-propos	6
Liste des tableaux	7
Liste des figures	7
Introduction	8

Chapitre 1

LE SONDAGE INITIAL

L'objectif	9
Portrait des répondants	11
Les résultats du sondage	13
Conclusion	22

Chapitre 2

LES ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES

Les objectifs	23
Choix des répondants	24
Portrait des répondants	26
La formation : ce qu'ils en disent	28
La régionalisation de la gestion de la sécurité civile	29
Recommandations	34
Conclusion	34
Le terrain s'exprime	35

Annexes

Le sondage initial	37
L'entrevue semi-dirigée	42

Avant-propos

C'est à la suite du projet de synthèse «Les défis de gestion et d'opérationnalisation d'une régie incendie en sécurité civile» effectué par Mme Marie-Josée Lavigne, conseillère en sécurité civile de la Ville de Terrebonne, dans le cadre du DESS Résilience, risques et catastrophes donné à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) que plusieurs points ont été soulevés. C'est pourquoi, Mme Lavigne et sa collègue au DESS, Mme Sonia Collard, ont réalisé la phase 2, présentée ici.

Dans un premier temps, c'est à travers le milieu associatif que les auteures ont joint les intervenants en sécurité civile: les associations dédiées aux administrateurs municipaux, à la sécurité publique ainsi que les regroupements municipaux du Québec. En deuxième lieu, des entrevues semi-dirigées ont été réalisées parmi les volontaires ayant levé la main lors du sondage initial.

LISTE DES FIGURES

Chapitre 1

FIGURE 1	
Organisation du répondant	11
FIGURE 2	
Nombre d'habitants dans la ville du répondant	11
FIGURE 3	
Poste occupé par le répondant	13
FIGURE 4	
Budget alloué annuellement	14
FIGURE 5	
Poste du coordonnateur municipal de sécurité civile	15
FIGURE 6	
Département responsable de la sécurité civile	16
FIGURE 7	
Relation entre le coordonnateur municipal de sécurité civile et la responsabilité de la sécurité civile	16
FIGURE 8	
Relation entre le budget total annuel et le budget alloué aux dimensions prévention-préparation	17
FIGURE 9	
Outillage en sécurité civile	17
FIGURE 10	
Vision de la sécurité civile dans l'organisation	18
FIGURE 11	
Vision de sécurité civile au Québec	18
FIGURE 12	
Expérience et formation	19
FIGURE 13	
Formation du coordonnateur municipal de sécurité civile	19
FIGURE 14	
Implication des responsables de mission	20
FIGURE 15	
Implication des responsables de mission vs l'obtention du titre	20
FIGURE 16	
Structure de sécurité civile	21

Chapitre 2

FIGURE 17	
Région administrative des répondants	25
FIGURE 18	
Population des organisations répondantes	25
FIGURE 19	
Service dans l'organisation	26
FIGURE 20	
Genre des répondants	26
FIGURE 21	
Type d'organisation	27
FIGURE 22	
Favorable ou défavorable à une régionalisation	29
FIGURE 23	
Est-ce qu'une régionalisation devrait être imposée ou recommandée	30
FIGURE 24	
Régionalisation selon le service de l'organisation : Direction générale	31
FIGURE 25	
Régionalisation selon le service de l'organisation : Incendie	31
FIGURE 26	
Poste occupé selon la volonté d'imposition	31
FIGURE 27	
Favorable ou défavorable selon le service de l'organisation	32
FIGURE 28	
Régionalisation par MRC ou autre	32
FIGURE 29	
Type de régionalisation selon le service répondant	33
FIGURE 30	
Type de régionalisation selon le type d'organisation	33

INTRODUCTION

Le chapitre 1 fait référence au sondage initial qui a permis de soutenir les données nécessaires pour tracer un portrait global de la gestion de la sécurité civile au sein des organisations municipales du Québec. Le lecteur y trouvera des informations sur le tissu composant l'organisation de la sécurité civile dans les administrations municipales, les rôles qui sont dévolus aux membres des organisations, la place que prend la formation et la présence d'une culture de sécurité civile au Québec.

Le chapitre 2 présente les données recueillies lors des entrevues semi-dirigées dont les questions portaient principalement sur la régionalisation de la gestion de la sécurité civile. Faisant écho au premier rapport effectué par Mme Lavigne au printemps 2020, est-ce que le mouvement de régionalisation des services incendie pourrait être transposé à la gestion de la sécurité civile ?

Également, les auteures ont cru bon conserver les propos entendus au fil des entrevues sous forme de citations anonymes. Colorées, punchées mais toujours pertinentes, ces courtes phrases permettent de mieux comprendre la réalité, la perception et la vision des intervenants.

Les recommandations et la conclusion de l'étude proposent des pistes de réflexion qui pourraient être utiles à quiconque se penche sur la question.

Bonne lecture !

Chapitre 1

LE SONDAGE INITIAL

L'objectif

Au départ, la démarche visait à définir un portrait des intervenants municipaux en sécurité civile au Québec et à découvrir les formations auxquelles ils s'intéressent.

Le sondage a été envoyé à l'ensemble des administrations municipales (locales et régionales) du Québec entre le 14 octobre et le 1^{er} décembre 2021. Il visait à joindre les acteurs qui ont un rôle à jouer en sécurité civile au sein des municipalités du Québec. Les auteures désiraient principalement tirer des connaissances des municipalités ayant des populations de 100 000 et moins, ce qui représente la majorité des municipalités du Québec. Les données issues de celles comptant 100 000 habitants et plus ont également été prises en compte.



Ce que je trouve plate, c'est qu'il faut qu'il arrive quelque chose pour faire bouger les choses au Québec.



Les questions

Les questions portaient sur:

L'organisation (la taille, le budget et les intervenants en sécurité civile), la formation, les qualités et compétences, les acquis académiques et l'expérience que devraient posséder les coordonnateurs municipaux et les responsables de mission, la culture de sécurité civile.

Le lecteur trouvera la totalité du sondage en question à l'annexe A.

L'acheminement du questionnaire

Ce questionnaire a été envoyé à plus de 12 000 membres de diverses organisations dédiées au développement municipal et à la sécurité publique au Québec. Certaines personnes l'ont reçu plus d'une fois, cependant, les gens contactés n'ont pu y répondre qu'une seule fois. Voici les organisations l'ayant distribué à leurs membres :

Tableau 1

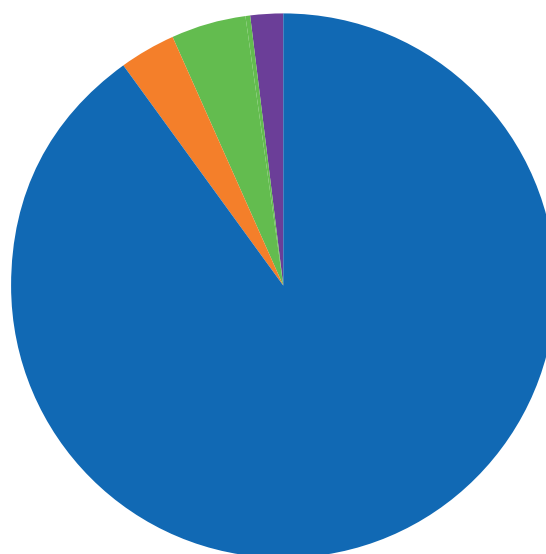
Secteur	Regroupement
Municipal	MAMH
Sécurité civile	ASCQ
Sécurité incendie et civile	AGSICQ
Direction municipale	ADGMQ
Direction municipale	ADMQ
Travaux publics	ATPQ
Sécurité publique (police)	APPQ
Sécurité publique (police)	FPMQ
Sécurité publique (police)	ADPQ
Municipal	FQM
Municipal	UMQ
Continuité	Réco-Québec
Soutien à la gestion des risques (MD)	CRAIM

Portrait des répondants

En tout, 492 personnes issues du milieu municipal, de municipalités régionales de comté (MRC) et de regroupements incendie (régies, services de desserte) ont répondu au sondage à l'automne 2021 (voir figure 1). Des participants ont omis de répondre à certaines questions non obligatoires, d'où la différence entre quelques totaux. L'objectif était d'obtenir un taux de réponse élevé des municipalités de moins de 25 000 habitants (voir figure 2). Ce qui fut le cas, puisque la majorité des répondants (370) provient de municipalités de cette catégorie. Au-delà de la participation des milieux associatifs, toutes les municipalités du Québec ont été interpellées via l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et de la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

Figure 1

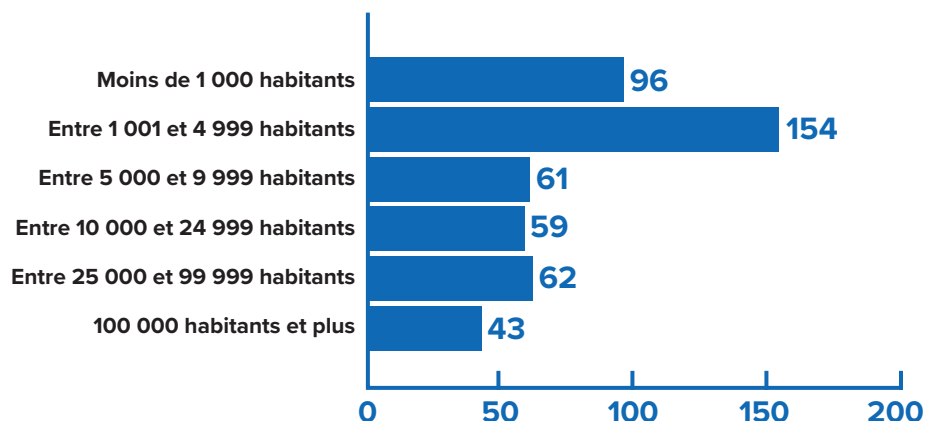
AUPRÈS DE QUEL TYPE D'ORGANISATION TRAVAILLEZ-VOUS?



90% MUNICIPALITÉ 3% MRC
5% RÉGIE INCENDIE 2% AUTRE

Figure 2

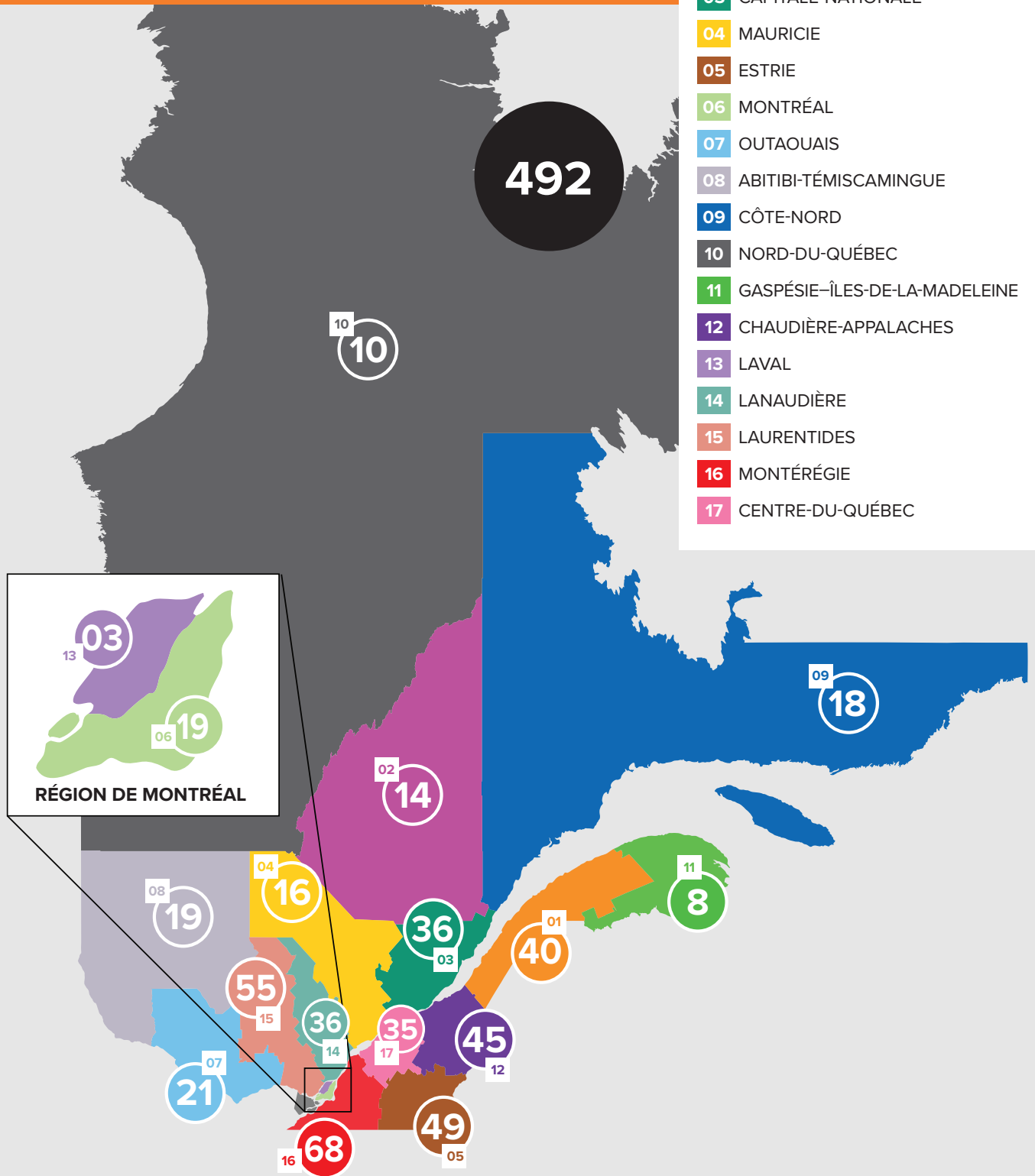
NOMBRE D'HABITANTS DANS LA VILLE DU RÉPONDANT



- 25% des répondants proviennent de villes de 25 000 habitants et plus.
- 75% des répondants sont dans les villes de moins de 25 000 habitants.

Région où travaillent les répondants

- 01 BAS-SAINT-LAURENT
- 02 SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
- 03 CAPITALE-NATIONALE
- 04 MAURICIE
- 05 ESTRIE
- 06 MONTRÉAL
- 07 OUTAOUAIS
- 08 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
- 09 CÔTE-NORD
- 10 NORD-DU-QUÉBEC
- 11 GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE
- 12 CHAUDIÈRE-APPALACHES
- 13 LAVAL
- 14 LANAUDIÈRE
- 15 LAURENTIDES
- 16 MONTÉRÉGIE
- 17 CENTRE-DU-QUÉBEC



Les résultats du sondage

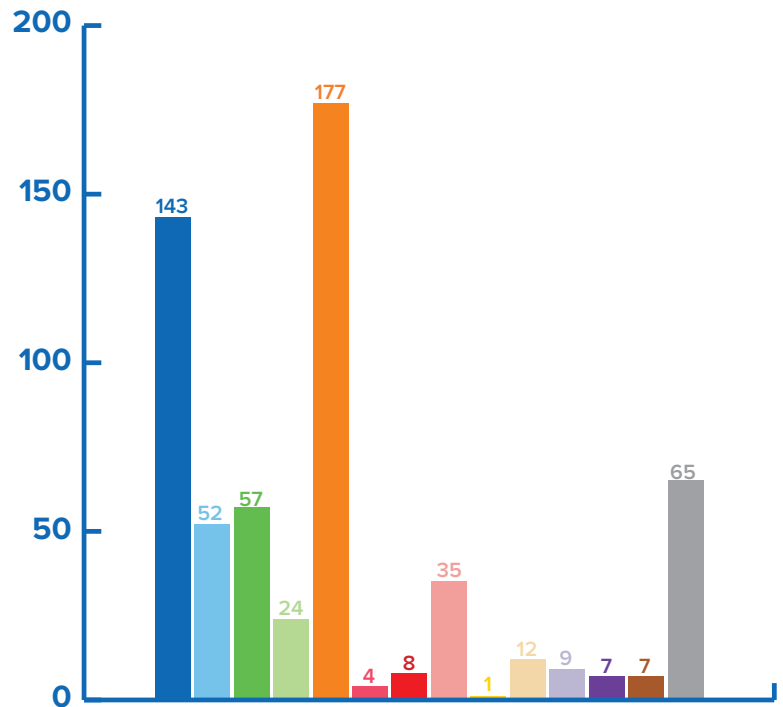
Les gens sondés occupent principalement un poste de gestionnaire (direction générale, directeur de Service de sécurité incendie (SSI), loisirs, etc.).

Ils occupent en majorité le poste de **directeur de service de sécurité incendie 177 (36%)**, suivi de près par les **directeurs généraux 143 (29%)** (voir figure 3). Ils travaillent principalement dans les municipalités de 5 000 habitants et moins. Notons que cet échantillonnage est particulièrement intéressant, compte tenu du fait qu'il constitue la majorité des municipalités du Québec¹ (au décret du MAMH de 2022, 8 546 271 personnes habitaient les 1 108 municipalités du Québec. Près de 1 245 000 de ces gens habitaient dans 919 municipalités de 5 000 habitants et moins).

Les fois où j'ai dû activer l'OMSC, j'ai fait du mieux que j'ai pu avec les ressources que j'avais.

Figure 3

POSTE OCCUPÉ PAR LE RÉPONDANT

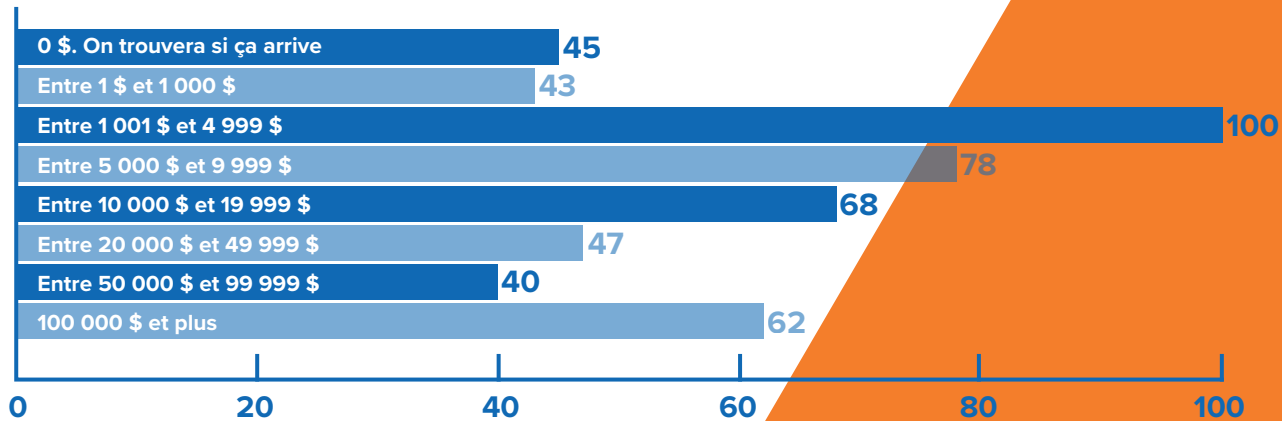


- DIRECTEUR GÉNÉRAL
- SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
- RESPONSABLE OU CONSEILLER À LA PRÉVENTION, INCENDIE, SÉCURITÉ CIVILE OU MESURES D'URGENCE
- ADJOINT À LA DIRECTION GÉNÉRALE
- DIRECTEUR INCENDIE
- ÉLU MUNICIPAL
- EMPLOYÉ DE SUPPORT ADMINISTRATIF OU TECHNIQUE
- DIRECTEUR (AUTRE QUE INCENDIE OU POLICE)
- DIRECTEUR DE POLICE
- GREFFIER
- CHEF AUX OPÉRATIONS
- CHEF DE DIVISION
- CONSEILLER EN SÉCURITÉ CIVILE
- AUTRE

¹ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Population des municipalités du Québec, décret de 2022. URL : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/decret-de-population/>

Figure 4

QUEL EST LE BUDGET MOYEN ALLOUÉ EN SÉCURITÉ CIVILE ANNUELLEMENT PAR VOTRE ORGANISATION?



Quand on ne sait pas à qui donner un dossier, ça tombe sur mon bureau!

La coordination municipale de sécurité civile

Lors de l'étude, il a été constaté que le rôle de coordonnateur municipal de sécurité civile est en grande majorité dévolu à la direction générale, suivi par les directeurs de service incendie. Malgré que le poste de coordonnateur municipal soit majoritairement occupé par la direction générale, la responsabilité de la sécurité civile ne relève pas toujours de cette dernière.

En effet, 323 (66 %) répondants ont inscrit que leur coordonnateur municipal est le DG, mais que 258 (52 %) d'entre eux ont la responsabilité de la gestion de la sécurité civile (65 directeurs généraux sont coordonnateurs mais n'en ont pas la responsabilité au quotidien). Pour les répondants en incendie, la donne est l'inverse : on y compte 79 (16 %) coordonnateurs municipaux et 159 (32 %) responsables de la sécurité civile.

Tout comme le démontrait la figure 3 où la majorité des répondants occupe le poste de directeur de service de sécurité incendie **177** (36%), suivi de près par les directeurs généraux **143** (29%), ces gens occupent également, dans l'envergure démontrée par le sondage (figure 5), le rôle de coordonnateur municipal de sécurité civile (**323** (66%) coordonnateurs de sécurité civile sont directeurs généraux et **79** (16%) sont directeurs de service incendie). Il sera démontré au chapitre 2 que la perception des sondés issu du milieu de l'incendie croient que cette responsabilité (figure 6) est trop lourde pour être dévolue à la direction générale (figure 7).

« Ton chapeau de chef, tu vas l'enlever! Tant que tu ne l'enlèves pas, tu ne comprendras pas ce qu'est le rôle d'un coordonnateur de sécurité civile. »

Figure 5

POSTE DU COORDONNATEUR MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE

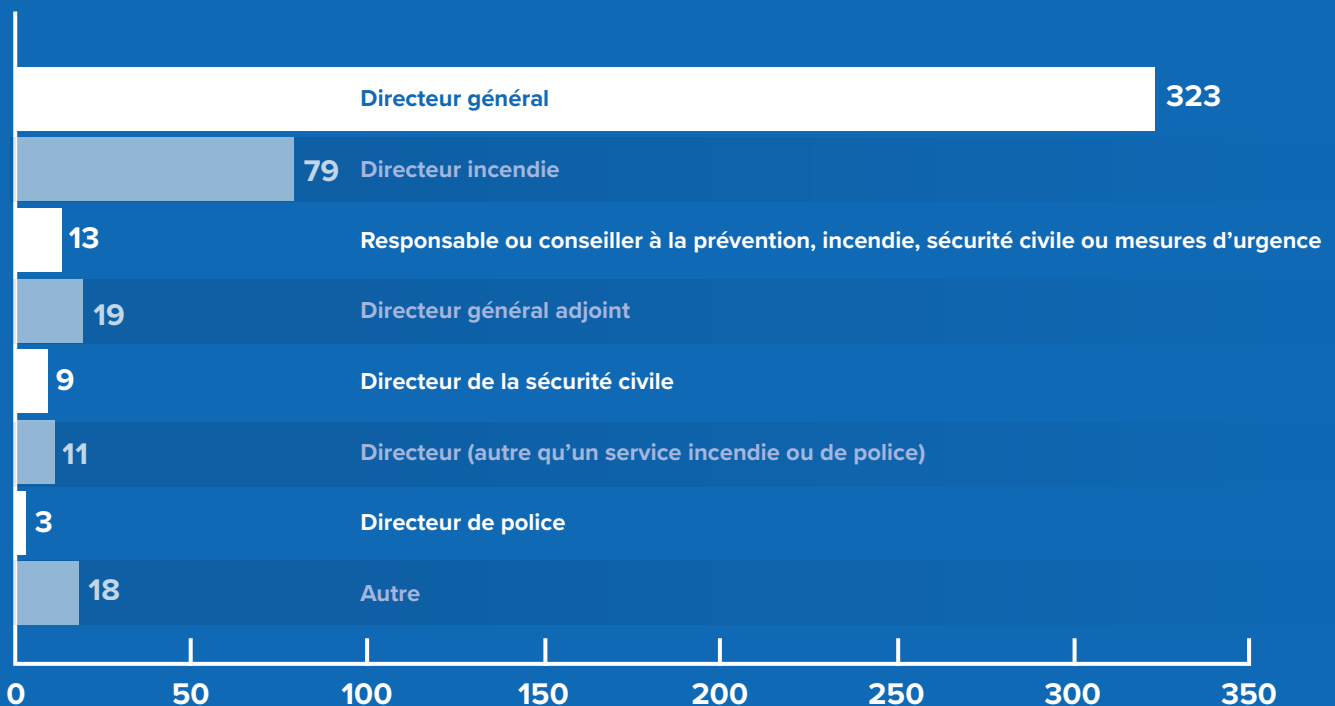


Figure 6

DÉPARTEMENT RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ CIVILE

- 54%** DIRECTION GÉNÉRALE
- 33%** SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
- 6%** SERVICE DE SÉCURITÉ CIVILE
- 2%** RÉGIE INCENDIE
- 5%** AUTRE

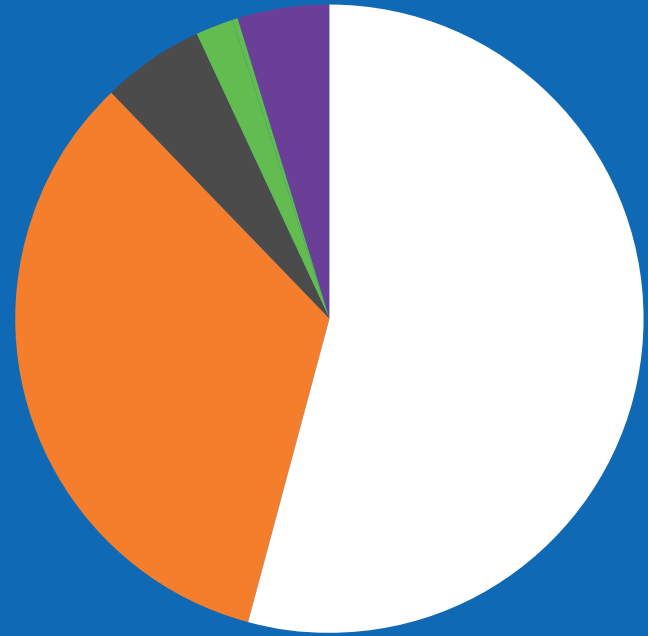
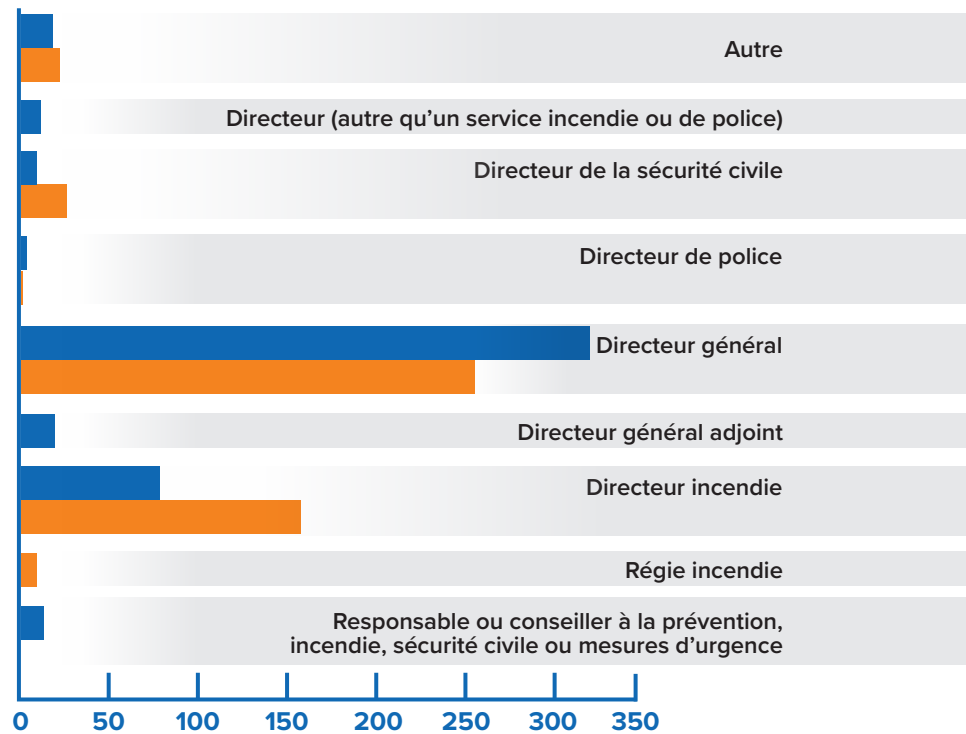


Figure 7

RELATION ENTRE LE COORDONNATEUR MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE ET LA RESPONSABILITÉ DE LA SÉCURITÉ CIVILE

- COORDONNATEUR MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE
- RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ CIVILE

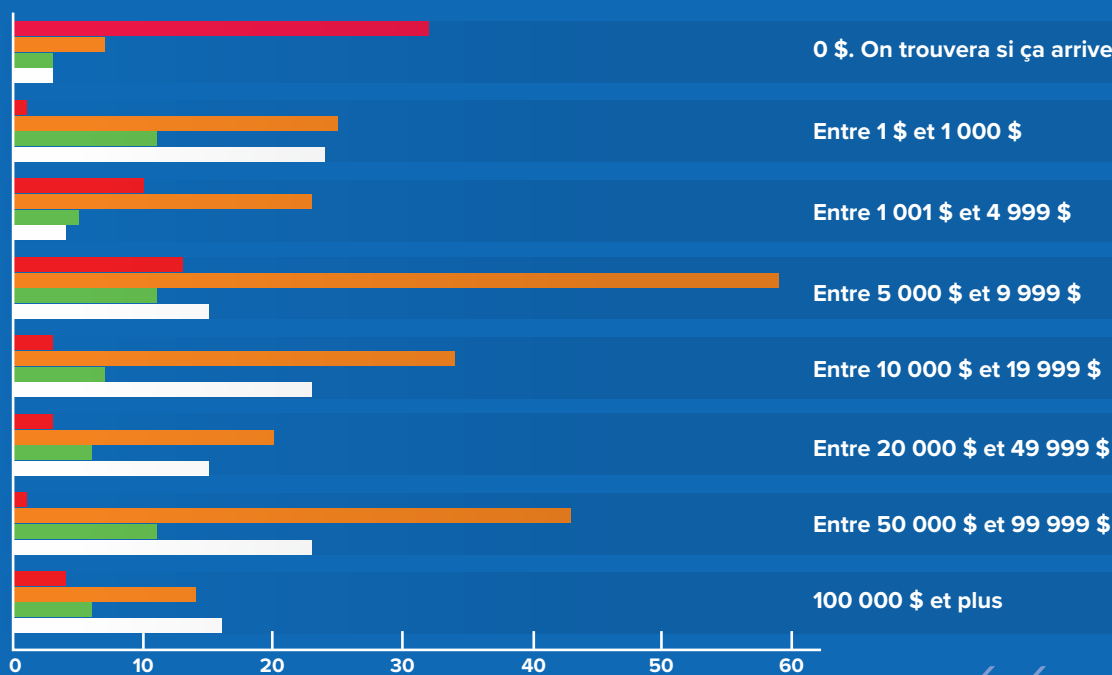


« Souvent, quand il y a un changement de garde, l'intérêt pour la sécurité civile apparaît ou... disparaît. »

Figure 8

RELATION ENTRE LE BUDGET TOTAL ANNUEL ET LE BUDGET ALLOUÉ AUX DIMENSIONS PRÉVENTION-PRÉPARATION

Les figures 8 et 9 démontrent le fait que les administrations municipales allouent peu ou aucun budget à la sécurité civile sur leur territoire. Trop souvent, l'argument « on trouvera si ça arrive » démontre que le risque est peu perçu, que le peu d'occurrence fait poindre une fausse tranquillité d'esprit et fait en sorte que l'état de préparation de ces municipalités n'est réellement pas optimal, voire inexistant. Dans la majorité des cas, soit 225 personnes (45%) considèrent qu'ils n'ont pas suffisamment de budget pour la sécurité civile, et ce, peu importe le montant alloué. A contrario, 123 répondants (26%) considèrent que le budget est suffisant.



- 67** (14%) IL N'Y A PAS DE BUDGET ALLOUÉ POUR CES DIMENSIONS
- 225** (47%) NON, IL FAUDRAIT PLUS DE BUDGET POUR CES DIMENSIONS
- 60** (13%) OUI, ET IL N'EST PAS UTILISÉ TOTALEMENT
- 123** (26%) OUI, LE BUDGET ALLOUÉ COUVRE ENTIÈREMENT CES DEUX DIMENSIONS

En sécurité civile, il faut être innovateur et imaginaire pour trouver des solutions.

Figure 9

OUTILLAGE EN SÉCURITÉ CIVILE

Jugez-vous que votre organisation détient tous les outils pour bien remplir son rôle en sécurité civile.

Les répondant ont dit vouloir obtenir les outils suivants: formations, ressources humaines et financières, les outils communs (base de plan particulier d'intervention (PPI), ententes et autres outils de gestion), les compétences et connaissances.

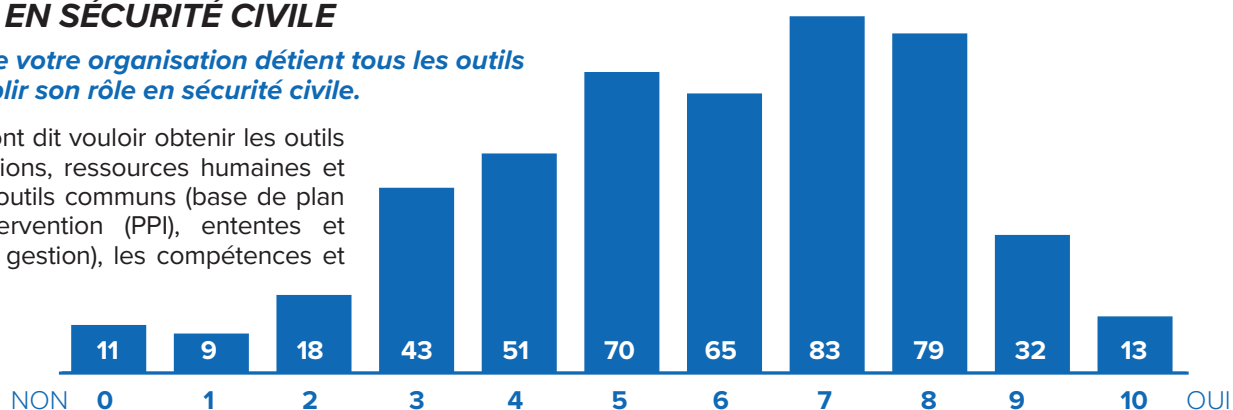


Figure 10

VISION DE LA SÉCURITÉ CIVILE DANS L'ORGANISATION

15% considère que la culture de sécurité civile est bien ancrée dans leur organisation. Ce qui laisse une grande majorité (85%) qui croit que la culture de sécurité civile est à développer en tout ou en partie. Cette majorité, soit 69%, provient essentiellement des villes de 25 000 habitants et moins.

On peut être expert d'un domaine, mais on ne peut pas être expert de l'univers. La sécurité civile a besoin de beaucoup d'experts.

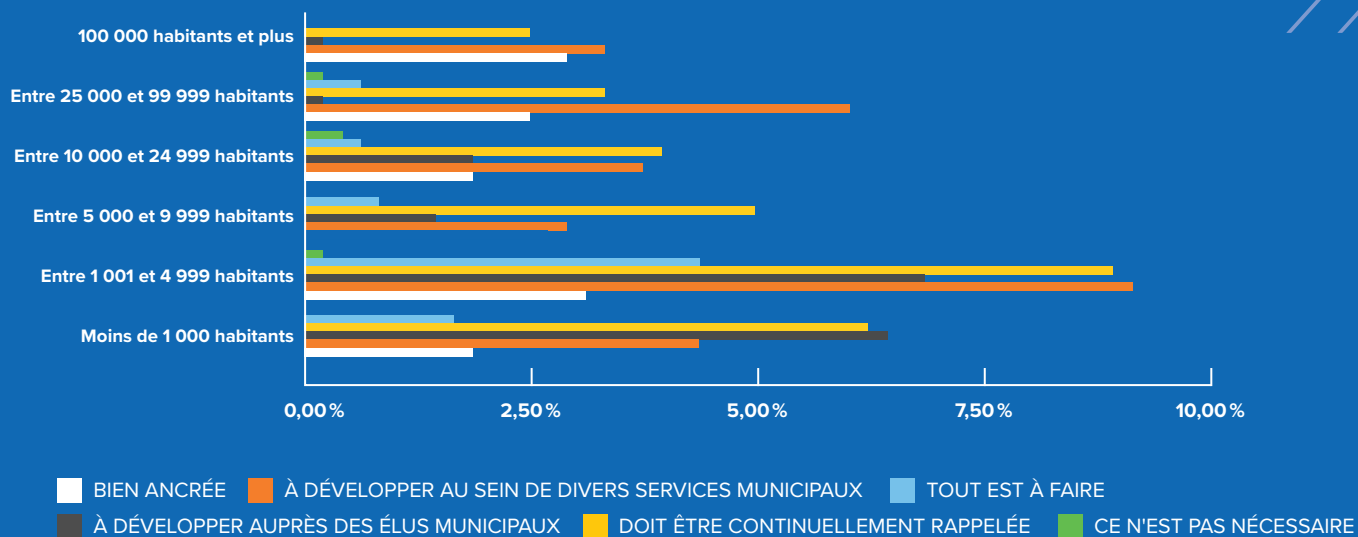


Figure 11

VISION DE SÉCURITÉ CIVILE AU QUÉBEC

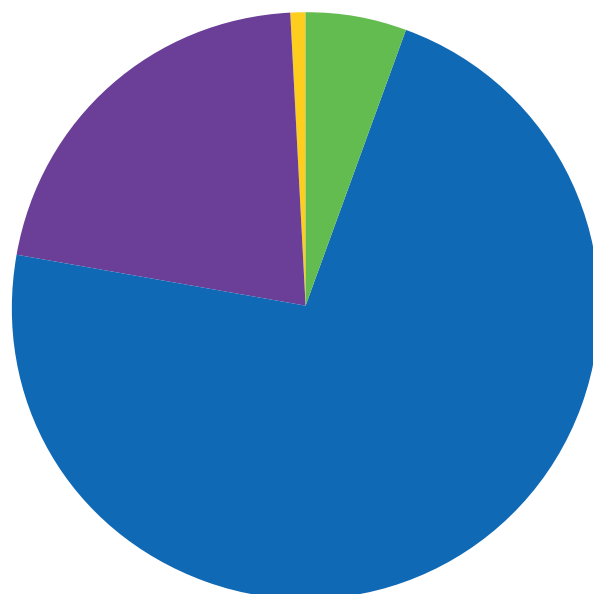
Près de 80% considère qu'il y a une culture de sécurité civile au Québec, mais elle est également à développer en tout ou en partie.

72% OUI, MAIS ELLE EST À DÉVELOPPER

21% NON, TOUT EST À FAIRE

6% OUI, ELLE EST BIEN ANCRÉE

1% NON, CE N'EST PAS NÉCESSAIRE



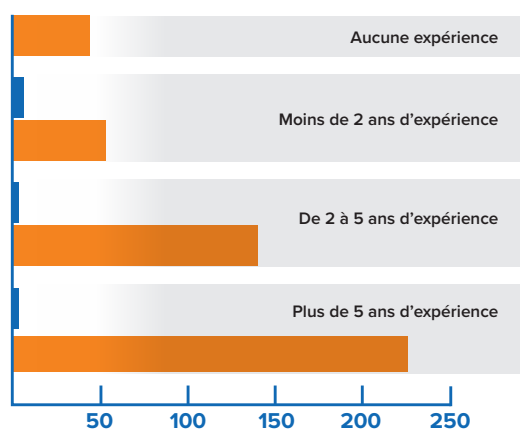
Dans nos municipalités, la culture de sécurité civile est fragile et trop souvent portée par une seule personne.

Figure 12

EXPÉRIENCE ET FORMATION

Outre l'expérience acquise à travers les situations exceptionnelles vécues, tous étaient d'avis que la formation demeure un outil incontournable.

Est-ce important pour vous que les gens qui occupent les rôles de coordonnateur et coordonnateur adjoint aient de l'expérience dans le domaine ?



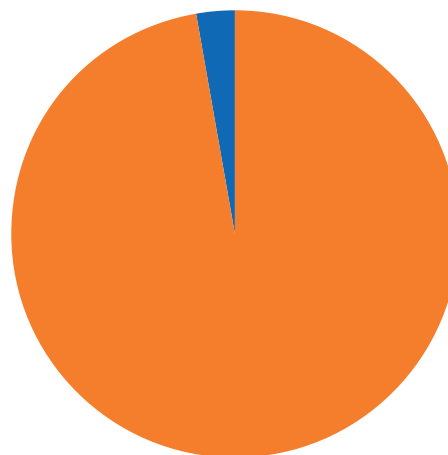
463 OUI 12 NON

Figure 13

FORMATION DU COORDONNATEUR MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE

Les répondants ont, en majorité (figure 13), mentionné que de détenir seulement une formation en sécurité civile ne peut garantir la performance des intervenants en situation réelle. Et ils sont également d'accord pour dire qu'une formation de base en sécurité civile ne peut être considérée comme suffisante (introduction, grands concepts). Les répondants sont formels (97%) : selon la fonction occupée au sein de l'OMSC, une formation adaptée aux diverses réalités du milieu municipal (enjeux politique, administratif, gestion des ressources humaines, financières, matérielles, respect des rôles et responsabilités), aux impératifs de l'interopérabilité entre parties prenantes et concrètes (exercices) doit être donnée aux intervenants, surtout aux coordonnateurs et à leurs adjoints.

Est-ce important pour vous que les gens qui occupent les rôles de coordonnateur et coordonnateur adjoint aient suivi une formation adéquate pour les exécuter ?



97% OUI 3% NON

Figure 14

IMPLICATION DES RESPONSABLES DE MISSION

L'intention de cette question était de connaître le réel niveau d'engagement des gens mandatés au rôle de responsable de mission. On sait que cette tâche est souvent dévolue à la personne qui occupe un poste de gestionnaire au sein de l'appareil municipal. Qu'en est-il de leur intérêt à l'occuper? Les résultats démontrent que seulement **76** répondants (16%) mentionnent que leurs responsables de mission s'investissent pleinement dans cette tâche. La majorité (**233** répondants ou 48%) le font parce qu'ils en sont obligés et que pour 174 répondants (36%) leurs responsables ne sont peu ou pas du tout intéressés à s'en acquitter.

« Quand je vais chez mon médecin, j'aime bien savoir qu'il a étudié en médecine... »

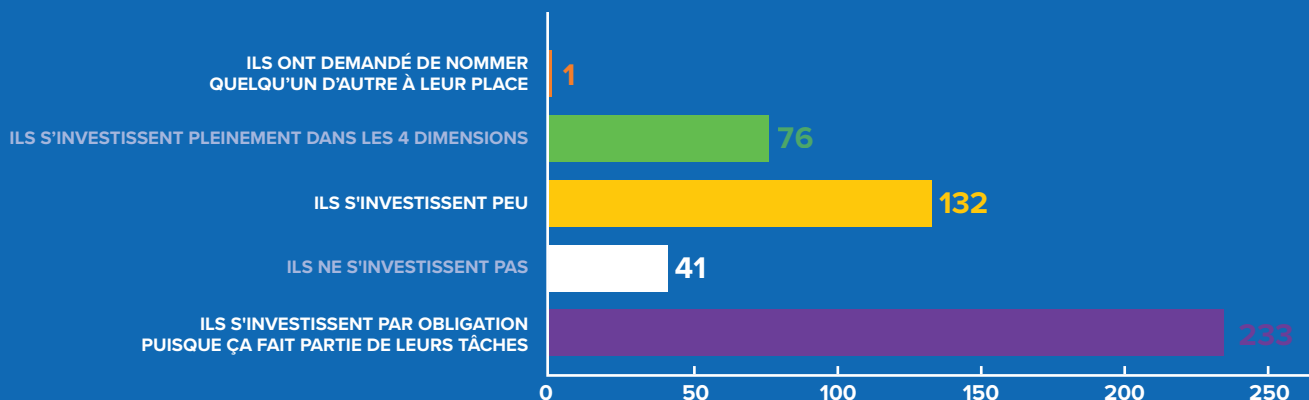


Figure 15

IMPLICATION DES RESPONSABLES DE MISSION VS L'OBTENTION DU TITRE

Comment est attribué le rôle de responsable de mission dans votre organisation?

Peu importe le titre, en majorité, la responsabilité de la sécurité civile est dévolue à un employé qui n'en a pas fait le choix. Il serait intéressant d'imaginer le niveau d'implication et l'épanouissement des employés qui auraient choisi une responsabilité de sécurité civile plutôt qu'elle leur soit imposée.

- ILS ONT DEMANDÉ DE NOMMER QUELQU'UN D'AUTRE À LEUR PLACE
- ILS S'INVESTISSENT PLEINEMENT DANS LES 4 DIMENSIONS
- ILS S'INVESTISSENT PEU
- ILS NE S'INVESTISSENT PAS
- ILS S'INVESTISSENT PAR OBLIGATION PUISQUE ÇA FAIT PARTIE DE LEURS TÂCHES



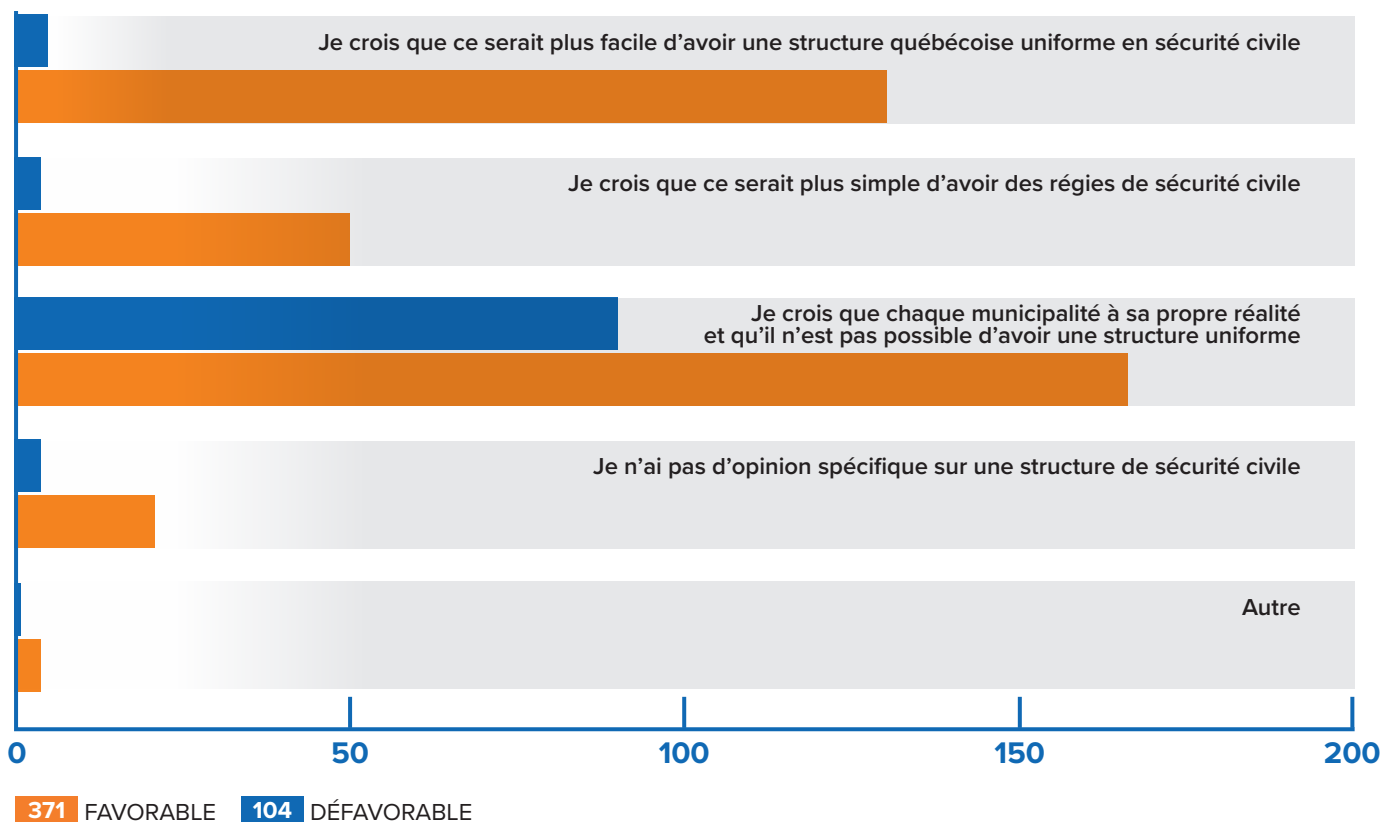
Figure 16

STRUCTURE DE SÉCURITÉ CIVILE

À la figure 16, il est intéressant de constater que, bien que chaque municipalité ait une réalité propre à elle et que la structure québécoise de sécurité civile actuelle semble connue et adoptée par le milieu, plusieurs répondants démontrent un grand intérêt à ce qu'elle soit modifiée. Il a été soulevé d'aller au-delà de la formule en vigueur pour en créer une qui correspond mieux aux besoins, enjeux et réalités d'aujourd'hui.

« Au Québec, on est plus chanceux que bon. »

Que pensez-vous d'une structure uniforme en sécurité civile?



CONCLUSION

Les intervenants municipaux, principalement des gens du domaine de l'incendie et issus de la direction générale de municipalité de 5 000 habitants et moins indiquent que :

Le poste de coordination municipale de sécurité civile est occupé par la direction générale, mais que les directeurs généraux n'ont pas la charge de la sécurité civile, plutôt dédiée aux SSI.

Le rôle de responsable de mission n'est pas intégré auprès de ceux qui en ont la charge.

Ils n'ont pas suffisamment de budget pour la sécurité civile.

La culture de sécurité civile est à développer en tout ou en partie dans leur municipalité et qu'elle est existante, mais à bonifier au Québec.

Selon la fonction occupée, une formation adaptée et concrète devrait être offerte.

Il faut aller au-delà de la structure de sécurité civile en vigueur dans les municipalités du Québec pour en créer une qui correspond mieux aux besoins, enjeux et réalités d'aujourd'hui.

Chapitre 2

LES ENTREVUES

SEMI-DIRIGÉES

Objectifs du Chapitre 2

Les entrevues semi-dirigées devaient contribuer à peaufiner le travail exécuté au Chapitre 1. À la lumière de la réalité du milieu de l'incendie au Québec (création volontaire de regroupements), et en prenant le pouls des acteurs sur la connaissance de leur rôle et des responsabilités qui leur sont confiées en matière de sécurité civile, l'objectif était de discuter de formation des intervenants et de régionalisation de la gestion et de la coordination de la sécurité civile.

Au fil des entrevues, comme les propos étaient récurrents, les questions ont été ciblées, permettant d'obtenir des réponses plus approfondies sur les sujets soulevés. Cependant, des données supplémentaires ont ainsi été recueillies, faisant en sorte que les auteures détiennent une quantité non négligeable d'information sur les sujets abordés, qui pourraient servir à la rédaction d'un rapport subséquent.

Au-delà de l'analyse des données, le document cite les propos des intervenants qui sont tantôt punchés, tantôt terre à terre, mais qui portent toujours à réflexion. La lecture de la section « Le terrain parle » du rapport permettra de constater que les gens sont d'avis qu'il est temps de bonifier la vision, la structure et surtout de doter le Québec d'une culture de sécurité civile qui, malgré qu'elle soit considérée comme existante, bénéficierait d'un jet d'adrénaline.

Note: Le lecteur trouvera les questions de l'entrevue semi-dirigée en Annexe B.

« Les gens n'ont pas conscience des risques sur le territoire. J'entends souvent « ce n'est pas grave! On s'en est bien sorti la dernière fois! »

Choix des répondants

Les répondants de l'entrevue semi-dirigée ont été sélectionnés en fonction de ces trois critères :

LA RÉGION OÙ LE RÉPONDANT TRAVAILLE

LE NOMBRE D'HABITANTS DANS LA LOCALITÉ OU LA RÉGION

LE POSTE QU'ILS OCCUPENT ET LES RESPONSABILITÉS QUI LEUR INCOMBENT

Nombre de municipalité selon leur population en 2022

Ces critères ont permis de cibler les intervenants exerçant des responsabilités en sécurité civile vivant avec les réalités de la région qu'ils représentent, et ce, pour obtenir un portrait équilibré de chaque région administrative du Québec. De ce fait, des 17 régions administratives du Québec (figure 1), deux seules n'ont pas été rencontrées : Montréal et Laval. Les 10 grandes villes n'ont également pas été questionnées lors des entrevues semi-dirigées, puisque celles-ci n'ont pas la même réalité que les autres municipalités du Québec (ressources humaines, financières et matérielles). Les résultats que le lecteur s'apprête à lire proviennent donc de municipalités de 100 000 habitants et moins et 41 des 54 répondants travaillent au sein de municipalités qui comptent moins de 25 000 habitants (figure 2).

Ces répondants proviennent de petites municipalités où le nombre d'employés municipaux est inférieur à 10. Gérer un événement de sécurité civile tout en assurant la continuité des opérations et des services essentiels s'avère être un défi de taille. Rappelons qu'au Québec, plus de 1 000 municipalités ont une population de moins de 25 000 habitants. Ce qui donne :

919 ont moins de 5 000 habitants

144 entre 5 000 et 25 000

Les autres se dénombrent ainsi :

35 entre 25 000 et 100 000

10 municipalités en ont plus de 100 000

Pour un total de 1 108 municipalités².

² Source : Population des municipalités du Québec, décret de 2022, MAHM, <https://www.mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/decret-de-population/>

Figure 17

RÉGION ADMINISTRATIVE DES 54 RÉPONDANTS

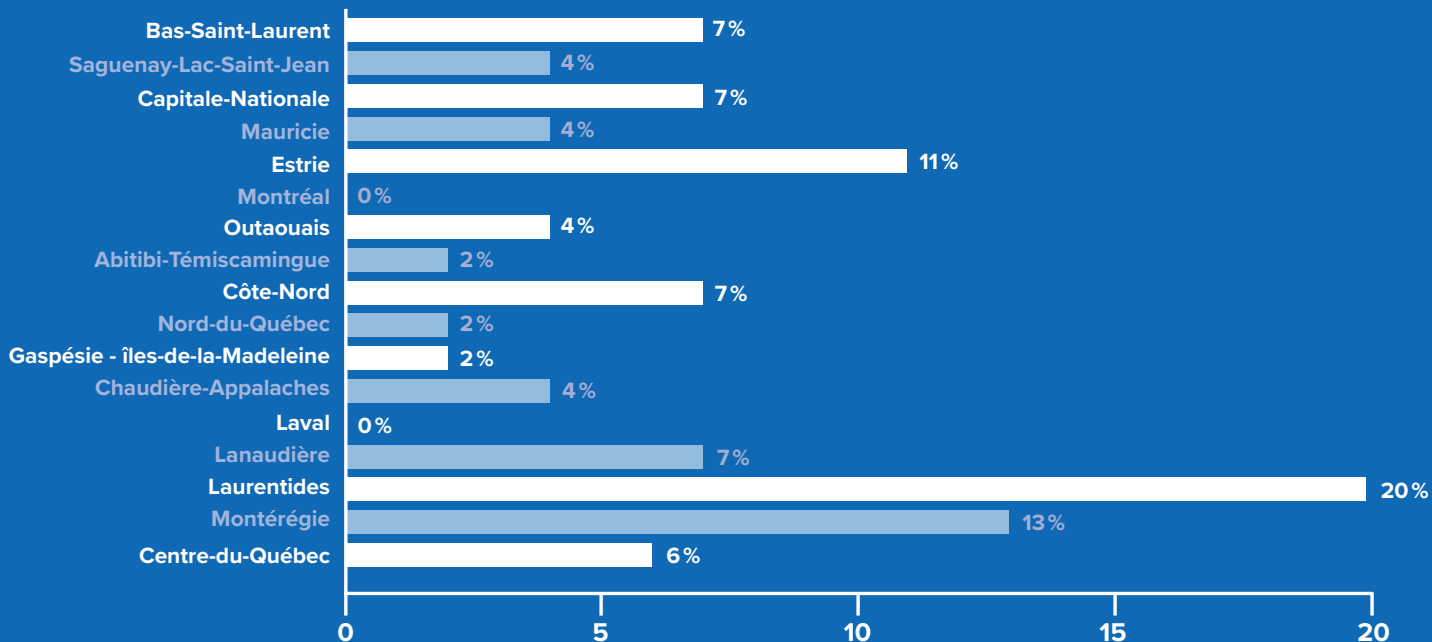


Figure 18

POPULATION DES 54 ORGANISATIONS REPRÉSENTÉES

- 15% MOINS DE 1 000 HABITANTS
- 20% ENTRE 1 001 ET 4 999 HABITANTS
- 15% ENTRE 5 000 ET 9 999 HABITANTS
- 26% ENTRE 10 000 ET 24 999 HABITANTS
- 24% ENTRE 25 000 ET 99 999 HABITANTS



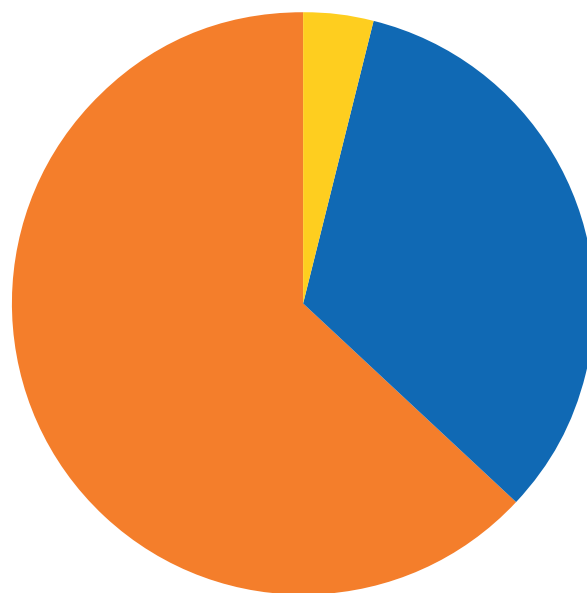
Portrait des répondants

Les auteures de l'étude ont choisi 54 répondants parmi les 134 qui s'étaient portés volontaires pour participer à l'entrevue semi-dirigée. Fait intéressant concernant l'élagage des répondants potentiels à cette deuxième partie de l'étude: des 134 personnes, certaines provenaient des 10 grandes villes, d'autres n'ont pas laissées leurs coordonnées. Des 116 personnes restantes, certaines se sont retirées, d'autres n'ont pas donné suite à la demande et quelques-uns n'étaient plus en poste. Ce qui a donné un bassin de 102 personnes potentielles pour passer l'entrevue semi-dirigée.

La majorité de ces répondants est issue du milieu municipal. Ils proviennent à 63% de services incendie et 33% de la direction générale. Le 4% représente des gens provenant d'autres services connexes (figure 19). Par genre, les participants sont répartis ainsi: 41 hommes et 13 femmes (figure 20).

Figure 19

SERVICE DANS L'ORGANISATION



63% INCENDIE 33% DIRECTION GÉNÉRALE 4% AUTRE

Figure 20

GENRE DES RÉPONDANTS

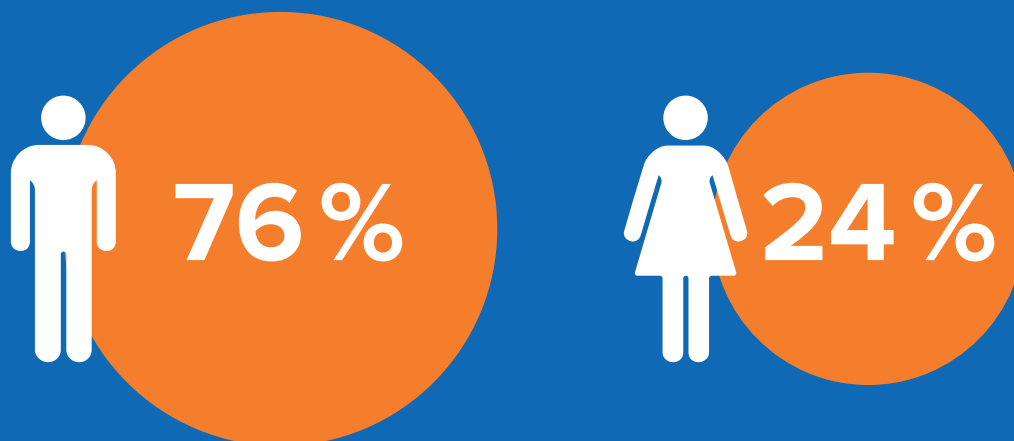
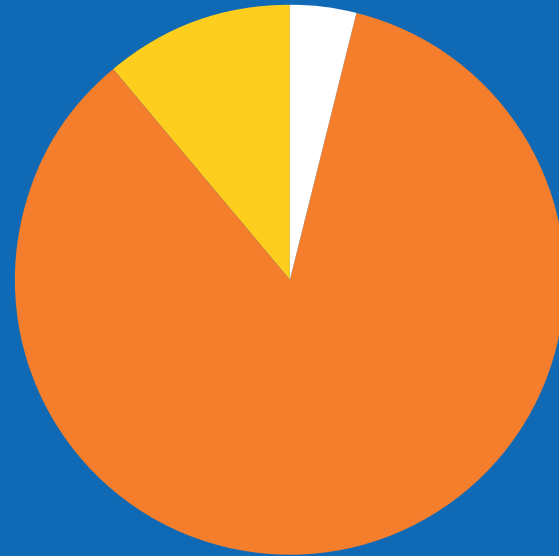


Figure 21

TYPE D'ORGANISATION



85% MUNICIPAL

11% MRC

4% RÉGIE

Les premières questions (non transposées dans cette page) ont permis d'établir le portrait du répondant. Les autres questions, celles reproduites ci-dessous, portaient sur la formation et la régionalisation.

Cependant, au fil des premières entrevues, les auteures se sont rapidement rendu compte que les répondants cherchaient beaucoup plus à définir un cadre dans lequel évoluer plutôt que sur la formation. Les réponses sur la formation ne permettaient pas d'obtenir des résultats statistiquement traitables. Les réponses sur la formation ont donc plutôt été colligées sous forme de texte. Concernant la régionalisation, les propos étaient clairs permettant la traduction sous forme de tableaux.

Voici les questions portant sur la formation et la régionalisation, posées lors des entrevues semi-dirigées :

Formation

- 1 Dans l'exercice de vos fonctions, quelle formation viendrait vous aider pour atteindre vos objectifs?
- 2 Est-ce que vous croyez qu'une formation universitaire professionnalisant dans une approche multidisciplinaire vous intéresserait?
- 3 Quels outils devraient être déployés, fournis, bonifiés par les divers acteurs de la sécurité civile du Québec pour vous permettre d'atteindre vos objectifs?

Régionalisation

- 4 Comment pensez-vous pouvoir faire autrement? (qu'à travers votre structure actuelle)
- 5 Sachant que les régies incendie sont viables, est-ce que vous croyez que les régies intermunicipales de sécurité civile pourraient aider les municipalités?
- 6 Est-ce que vous pensez qu'un quelconque regroupement en sécurité civile permettrait d'atteindre vos objectifs?
- 6a Qu'est-ce que ça vous apporterait de vous regrouper?
- 6b Quel rôle pourrait jouer le MSP dans la mise en place de ce regroupement?
- 6c Est-ce que ce regroupement devrait être volontaire ou imposé (ex. via les MRC)?

Je crois que pour plusieurs services municipaux, il va falloir arrêter de protéger nos petites étoiles et faire la mise en commun des ressources.

C'est un domaine tellement complexe! Ceux qui disent qu'ils savent... ouf, j'ai un problème!

Elle est variée, mais correspond-elle aux besoins et aux enjeux que nous avons? Elle n'est pas toujours donnée au bon moment et aux bonnes personnes. Et une certification ne garantit rien...

La formation : ce qu'ils en disent

Il y a plusieurs acteurs dans une organisation municipale de sécurité civile. Présentement, il est recommandé de suivre des formations, mais le processus demeure optionnel. Partant du fait que les SSI sont nombreux à avoir la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire et que les pompiers doivent satisfaire aux exigences du Règlement sur les conditions pour exercer dans un service de sécurité incendie municipal, RLRQ c S-3.4, r 1, il devenait intéressant de se questionner sur la possibilité de rendre obligatoire la formation sur la sécurité civile.

Donc, lors des entrevues, deux aspects importants sont ressortis: dans un premier temps, comme le milieu de l'incendie est grandement impliqué en sécurité civile, les auteures ont questionné les répondants sur la formation: ils sont en majorité en faveur que soit offert aux gens du milieu de l'incendie, un programme de formation en sécurité civile aux pompiers 1-2, officiers 1-2, officiers non urbain (ONU) de l'École nationale des pompiers du Québec.

Dans un deuxième temps, ces mêmes répondants se sont exprimés en majorité sur l'imposition d'un programme de formation structuré, reconnu et uniformisé pour tous les intervenants du domaine de la sécurité civile au Québec. Ceci permettrait, entre autres, d'évoluer partout au Québec avec la même base pédagogique, augmenterait le niveau de connaissance et de préparation des plus petites municipalités qui n'ont pas toujours les moyens et le temps de former leurs intervenants et solidifierait la culture de sécurité civile québécoise.

Au-delà de la recommandation, les répondants sont tous d'avis que les formations devraient être obligatoires pour les élus, les coordonnateurs et leurs adjoints, les responsables de mission et certainement ceux qui y travaillent à temps plein, tels que les conseillers en sécurité civile.

Concernant l'offre de formation, les intervenants étaient favorables à ce que les cours offerts et développés soient reconnus par le ministère de l'Éducation et/ou de l'Enseignement supérieur, de l'École nationale des pompiers (mixte incendie/sécurité civile/police) et bien sûr, par le ministère de la Sécurité publique.

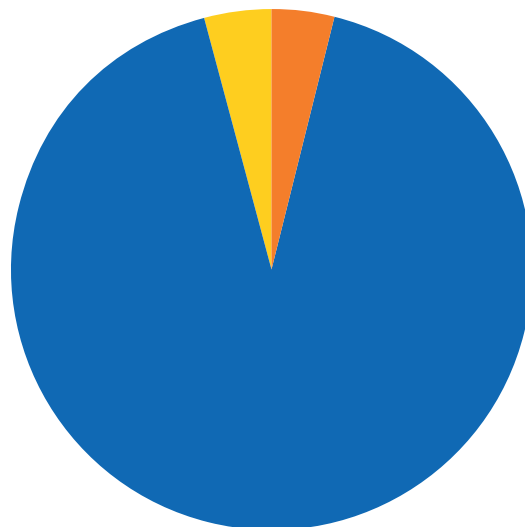
La régionalisation de la gestion de la sécurité civile

Selon certaines municipalités, la coordination municipale de la sécurité civile est laissée à la direction générale, pour d'autres, au service de sécurité incendie. Le lecteur constatera qu'au niveau de la régionalisation, les intervenants des municipalités de 100 000 habitants et moins seraient prêts à délaissé leur structure actuelle pour adopter un modèle régional plus efficace. Car les intervenants sont lucides : les aléas ne connaissent pas les frontières...

Souvenons-nous que l'étude a permis de rencontrer divers intervenants municipaux dont les rôles diffèrent. Comme les principaux répondants sont issus de services incendie et de direction générale, les réponses de quelques questions seront réparties entre ces deux catégories de répondants.

Figure 22

FAVORABLE OU DÉFAVORABLE À UNE RÉGIONALISATION



92% FAVORABLE 4% DÉFAVORABLE 4% INDÉCIS

À la question *Sachant que les régies incendie sont viables, est-ce que vous croyez que les régies intermunicipales de sécurité civile peuvent aider les municipalités?*, il n'a pas été possible d'obtenir des données fermes sur ce point. Le concept de regroupement est favorable (figure 22), cependant, la forme que prendrait ce regroupement n'est pas arrêtée dans la réflexion des gens interviewés. Certains ont soulevé l'idée de regrouper les municipalités par aléas communs, d'autres par un redécoupage du territoire (autre que celui de la MRC), certains ont avancé l'idée d'une gestion via la ville centre (le grand frère) et d'autres ont soulevé un intérêt pour le modèle français et celui uniformisé de la Sûreté du Québec.

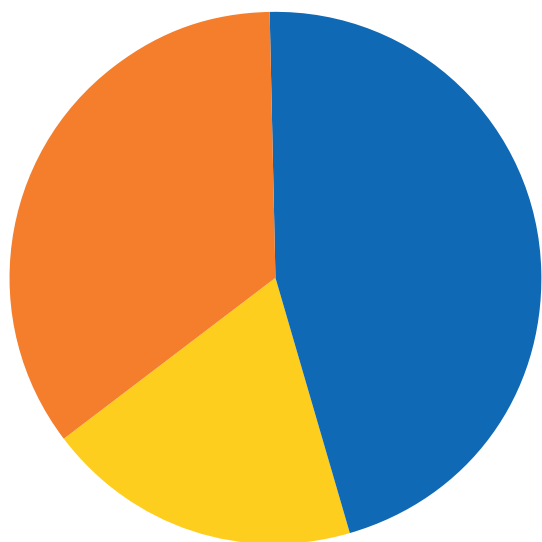


Le MSP devrait dire :
« Arrêtez vos guerres de clocher et parlez-vous ! Entendez-vous sur un plan de régionalisation et revenez-nous pour que nous regardions votre proposition. »



Figure 23

EST-CE QU'UNE RÉGIONALISATION DEVRAIT ÊTRE IMPOSÉE OU RECOMMANDÉE



46% IMPOSÉE

35% INDÉCIS

19% RECOMMANDÉE

Ça prendrait une uniformité du modèle au Québec, pour nous permettre de travailler avec la même façon de penser.

La dernière question et sous-questions du bloc sur la régionalisation allaient comme suit :

Est-ce que vous pensez qu'un quelconque regroupement en sécurité civile permettrait d'atteindre vos objectifs

a Qu'est-ce que ça vous apporterait de vous regrouper ?

Ce à quoi les gens ont répondu en majorité par la positive, indiquant que les avantages seraient : le partage des coûts, les regroupements d'achat, le partage des ressources et le partage des savoirs.

Les deux sous-questions suivantes permettaient de bonifier la pensée des intervenants quant à la façon dont devraient s'effectuer les regroupements :

b Quel rôle pourrait jouer le MSP dans la mise en place de ce regroupement ?

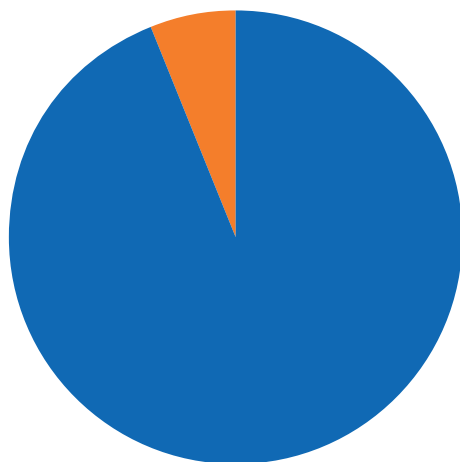
c Est-ce que ce regroupement devrait être volontaire ou imposé ?

Le rôle du MSP a été soulevé par tous les intervenants, et ce, pour toutes les questions posées. Cependant, les réponses à la sous-question B (le rôle du MSP) ont été englobées par la sous-question C (regroupement volontaire ou imposé?). La figure 23 indique que 46% des répondants souhaitent que la régionalisation soit imposée par le MSP, tandis que 19% le recommande. Si la question trouve une tribune, il sera intéressant de voir de quel côté penchera le 35% d'indécis.

FAVORABLE OU DÉFAVORABLE À LA RÉGIONALISATION SELON LE SERVICE DE L'ORGANISATION

Figure 24

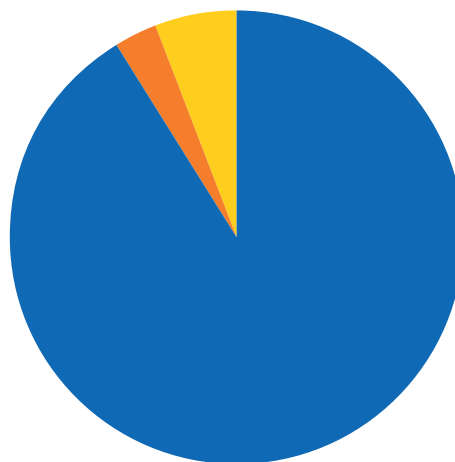
DIRECTION GÉNÉRALE



94% FAVORABLE
6% DÉFAVORABLE

Figure 25

INCENDIE



91% FAVORABLE
6% INDÉCIS
3% DÉFAVORABLE

Figure 26

**POSTE OCCUPÉ SELON
LA VOLONTÉ D'IMPOSITION**

La figure 26 est particulièrement intéressante : on y constate que l'idée de l'imposition de la gestion à la MRC fut surtout soulevée par les gens issus du milieu de l'incendie, où 45 % préfèrent que le MSP impose la structure contre 21% pour les gens provenant de la catégorie « DIRECTEUR GÉNÉRAL ».



45% DIRECTEUR INCENDIE
34% AUTRE
21% DIRECTEUR GÉNÉRAL

Figure 27

FAVORABLE OU DÉFAVORABLE SELON LE SERVICE DE L'ORGANISATION

La figure 27 démontre que tous les répondants, directions générales (figure 24) et services incendie (figure 25) confondus, sont favorables à la régionalisation de la gestion de la sécurité civile.

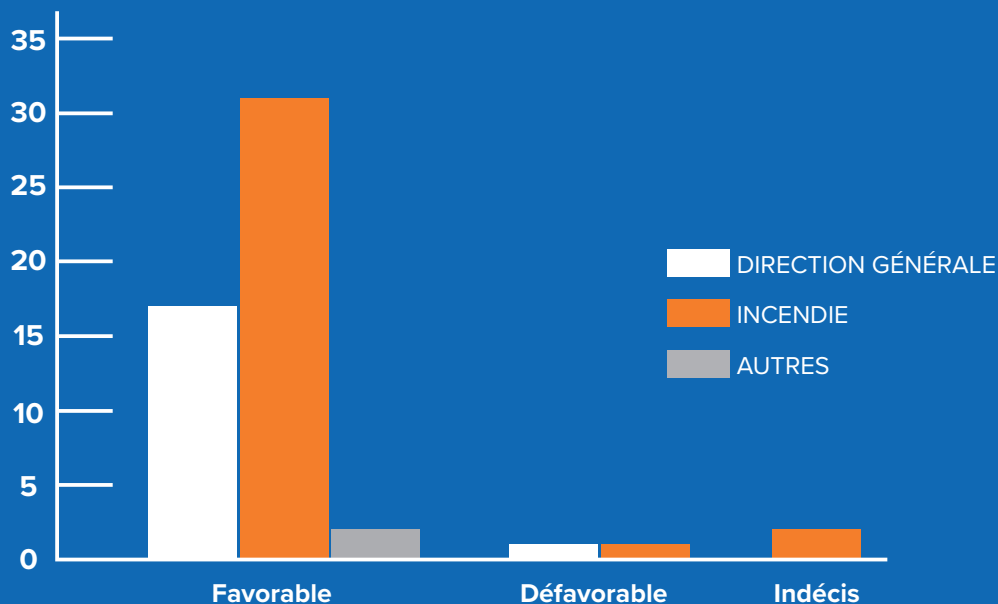
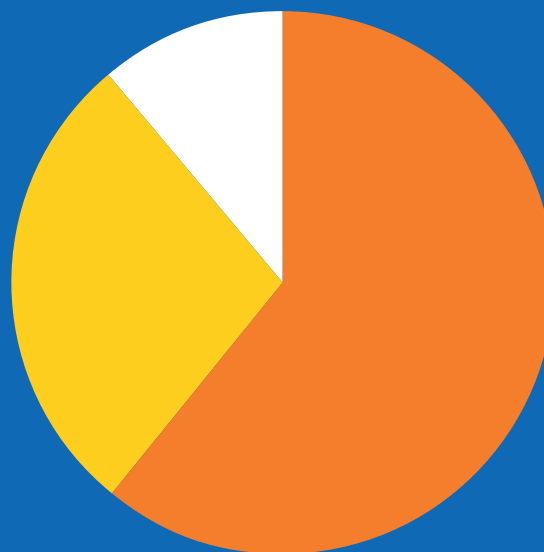


Figure 28

RÉGIONALISATION PAR MRC OU AUTRE

Cependant, lorsqu'il est suggéré de regrouper la gestion de la sécurité civile au sein des MRC, l'idée ne fait pas l'affaire de la majorité. En effet, la réponse à la sous-question C indique que 61% ne croient pas que le regroupement par MRC doit être l'avenue à prendre (28% sont favorables et 11% sont indécis) (figure 28).



Il faudrait faire une grosse analyse par région ou secteur et travailler à jumeler des villes qui vivent des aléas semblables, pour partager dans une certaine proximité.

61% PAS MRC
28% MRC
11% INDÉCIS

Figure 29

TYPE DE RÉGIONALISATION SELON LE SERVICE RÉPONDANT

La figure 29 démontre que la majorité, tous secteurs confondus, n'est pas intéressée par le regroupement via les MRC (19 du milieu de l'incendie, 12 de direction générale).

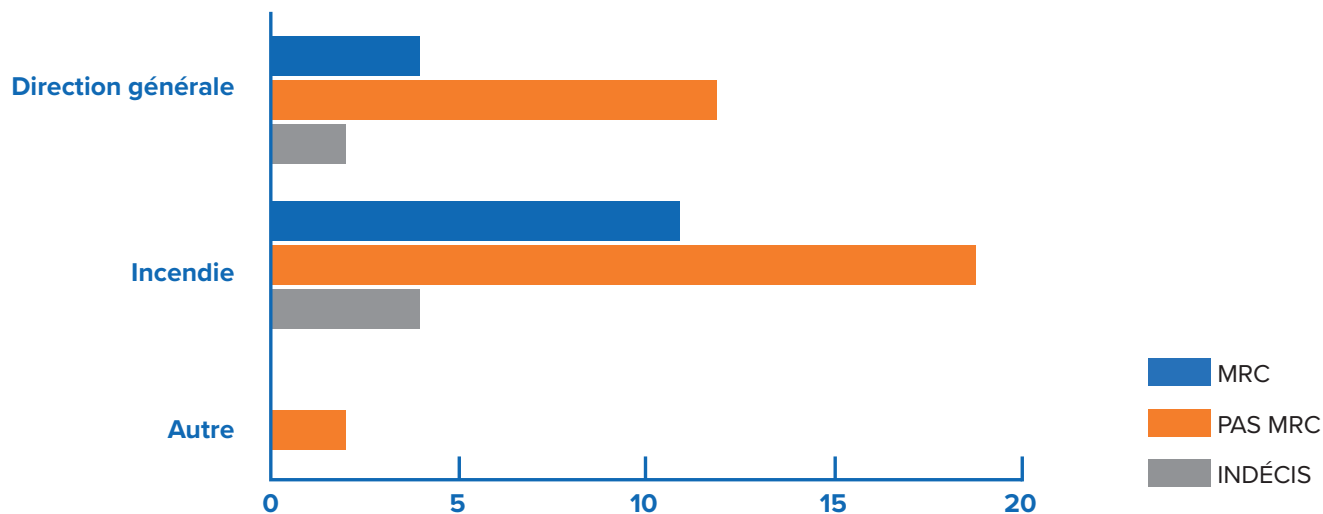
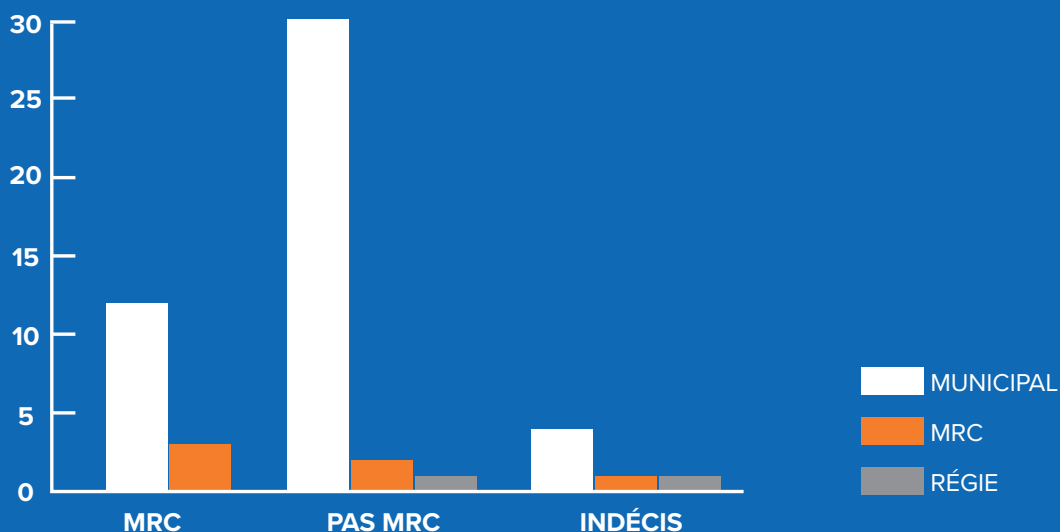


Figure 30

TYPE DE RÉGIONALISATION SELON LE TYPE D'ORGANISATION

La figure 30 précise l'organisation où travaillent les répondants. Nous constatons alors que 30 répondants municipaux ne considéreraient pas comme intéressante l'avenue de la régionalisation via la MRC, contre 12 en faveur. Un point intéressant à soulever est que 3 répondants issus d'une MRC croient que la gestion de la sécurité civile devrait leur être dévolue contre 2 qui ne croient pas l'idée bonne.



RECOMMANDATIONS

Parce que la sécurité civile est une responsabilité partagée, que le temps compte et que l'augmentation des conséquences face aux aléas issus des changements climatiques fait en sorte que nous devons presser le pas, les répondants consultés mentionnent que le MSP, en collaboration avec les municipalités du Québec, devrait :

Doter le Québec d'une base organisationnelle et professionnelle unifiée de sécurité civile pour éliminer les zones grises (structure, langage, concepts connus et reconnus).

Établir un programme officiel de formations obligatoires, structurées et continues pour les intervenants des paliers municipal et régional.

- Mettre en place une pédagogie officielle et évolutive.

Faire de la sécurité civile un domaine connu et reconnu en démontrant un leadership plus fort pour inciter les organisations responsables à s'engager dans ce domaine avec sérieux.

Dépolitiser le travail terrain et assurer la mise en commun des efforts au sein des organisations (briser les silos).

Déterminer des lois, règlements et orientations clairs.

Soutenir financièrement les milieux local et régional pour la mise en place des divers aspects entourant l'établissement de structures de sécurité civile fortes au sein des municipalités du Québec.

Assurer le respect de la Loi sur la sécurité civile.

Travailler avec les intervenants œuvrant au sein des organisations publiques sur :

- Le concept de culture de sécurité civile ;
- Leur vision de la régionalisation ;
- Leurs besoins de base en sécurité civile (formations, ressources humaines et financières, les outils communs (base de plan particulier d'intervention (PPI), ententes et autres outils de gestion), les compétences et connaissances.

Faire connaître et uniformiser :

- La structure et les modalités d'organisation de la réponse aux sinistres (local, régional, national) ;
- Le vocabulaire pour une meilleure interopérabilité ;

Développer et faire connaître la communication du risque aux organisations ainsi qu'à la population.

CONCLUSION

Ce que les auteures retiennent

Les intervenants consultés souhaitent une prise en charge de la refonte de la sécurité civile municipale par le ministère de la Sécurité publique du Québec.

Il est temps de bonifier la vision, la structure et surtout la culture de sécurité civile.

Selon eux, compte tenu, entre autres, de l'augmentation des aléas dus aux changements climatiques, il est temps de passer en vitesse supérieure et de se doter d'orientations claires en matière de gestion de la sécurité civile au Québec.

Les répondants ont révélé avoir de sérieuses lacunes en matière de formation, de ne pas avoir d'objectifs clairs de la part de Québec et de leurs supérieurs, et dans de nombreux cas, de ne pas être pris au sérieux par leur organisation. Bref, les gens qui ont «les deux mains dedans» souhaitent

obtenir une définition claire et officielle de la part du palier supérieur concernant les rôles et responsabilités en la matière, des orientations précises, des formations officielles, reconnues et adaptées et surtout, les outils et le financement pour doter leur organisation d'une structure de sécurité civile officielle et sérieuse.

Le ministère de la Sécurité publique offre de nombreux outils et informations qui contribueraient à répondre aux besoins des répondants, via son site Web et les directions régionales. Les auteures concluent que, bien que des contenus soient disponibles, ils ne sont pas connus.

Les résultats de la démarche mettent en lumière les pistes d'amélioration possibles en sécurité civile, des idées en matière de régionalisation, mais aussi, font état des réalités du territoire, amenées par les gens qui le vivent concrètement.

Les répondants, ont tous été très généreux de leur temps et de leurs propos. Les pages suivantes regroupent l'ensemble des citations apparaissant dans le rapport.

LE TERRAIN S'EXPRIME

Sur la formation

« Elle est variée, mais correspond-elle aux besoins et aux enjeux que nous avons? Elle n'est pas toujours donnée au bon moment et aux bonnes personnes. Et une certification ne garantit rien... »

« La formation des élus devrait être obligatoire en sécurité civile. »

« Avant d'offrir de la formation, les décideurs doivent réfléchir aux besoins à l'interne. La formation répond à un seul objectif: améliorer l'état de préparation des municipalités. »

« C'est une erreur de gouvernance que de remettre la responsabilité de la sécurité civile entre les mains des municipalités sans faire de formation. »

« C'est un domaine tellement complexe! Ceux qui disent qu'ils savent... ouf, j'ai un problème! »

Sur la régionalisation et l'uniformisation

« Il faut travailler avec les réalités et en concertation avec le milieu. Il ne faut pas que ce soit trop gros et on doit respecter l'autonomie locale. »

« Ça prendrait une uniformité au Québec pour nous permettre de travailler avec la même façon de penser. »

« Les fois où j'ai dû activer l'OMSC, j'ai fait du mieux que j'ai pu avec les ressources que j'avais. »

« En sécurité civile, il faut être innovateur et imaginaire pour trouver des solutions. »

Sur la connaissance des risques

« Pour qu'il y ait une culture de sécurité civile au sein de la population, il faut qu'il y ait une connaissance du risque. »

« Les gens n'ont pas conscience des risques sur le territoire. J'entends souvent « ce n'est pas grave! On s'en est bien sorti la dernière fois! » »

« L'idée serait de faire une grosse analyse par région ou secteur et travailler à jumeler des villes qui vivent des aléas semblables, pour partager, dans une certaine proximité. »

Sur la conscience et la responsabilisation

« Au Québec, on est plus chanceux que bons... »

« Quand je vais chez mon médecin, j'aime bien savoir qu'il a étudié en médecine... »

« Quand on ne sait pas à qui donner le dossier, ça tombe sur mon bureau... »

« Ce que je trouve plate, c'est qu'il faut qu'il arrive quelque chose pour faire bouger les choses au Québec! »

« Si je te demandais d'écrire une thèse sur la croissance du concombre, ce n'est pas nécessairement intéressant. Ça peut être la même chose pour la sécurité civile dans certaines municipalités. »

« On peut être un expert d'un domaine, mais on ne peut pas être expert de l'univers. La sécurité civile a besoin de beaucoup d'experts. »

« Ton chapeau de chef, tu vas l'enlever! Tant que tu ne l'enlèves pas, tu ne comprendras pas ce qu'est le rôle d'un coordonnateur de sécurité civile. »

« Dans nos municipalités, la culture de sécurité civile est fragile et trop souvent portée par une seule personne. »

« Je crois que pour plusieurs services municipaux, il va falloir arrêter de protéger nos petites étoiles et faire la mise en commun des ressources. »

« Souvent, quand il y a un changement de garde, l'intérêt pour la sécurité civile apparaît ou... disparaît. »

« Il nous faut des orientations claires et des règlements, en nous donnant les capacités financières. Car pour réussir en sécurité civile, ça prend de l'argent et des ressources pour soutenir les municipalités du Québec. »

« Ça prend quelqu'un qui va s'en occuper officiellement à la municipalité ou à la MRC. Et ça, ça passe par une commande officielle du MSP. »

« Ce n'est pas de la mauvaise foi, mais je n'ai pas le temps! »

« Le MSP devrait dire: « Arrêtez vos guerres de clocher et parlez-vous! Entendez-vous sur un plan de régionalisation et revenez-nous pour que nous regardions votre proposition. » »

« Nous, peuple québécois, si on n'est pas obligé, on ne le fera pas. »

« Le gouvernement en met beaucoup sur les épaules des villes avec peu d'outils. Faire mieux et plus avec moins, c'est assez! »

« Tout le monde joue à l'autruche... tant qu'il ne se passe rien, ils ne font rien. Et lorsqu'il va arriver quelque chose, ils vont plaider l'innocence! »

« On voit la lumière au bout du tunnel. Mais on espère que ce n'est pas le train! »

ANNEXE A

Le sondage initial

Questions

D'ORDRE GÉNÉRAL

Cette section a pour objectif de connaître votre organisation, le milieu où elle est située ainsi que la façon dont y sont réparties les responsabilités en sécurité civile.

01. Quel poste occupez-vous?*

Directeur général
Secrétaire-trésorier
Directeur incendie
Directeur de police
Directeur (autre qu'incendie ou police)
Responsable ou conseiller à la prévention, incendie, sécurité civile ou mesures d'urgence
Greffier
Adjoint à la direction générale
Élu municipal
Employé de support administratif ou technique
Autre

02. Àuprès de quel type d'organisation travaillez-vous?*

Municipalité
Municipalité régionale de comté (MRC)
Régie incendie
Service de police non municipal
Autre

03. Par quel type de service de sécurité incendie votre organisation est-elle desservie?*

Municipal (de votre municipalité)
D'une régie incendie
D'une MRC
D'un service incendie de desserte (aucun service incendie propre à votre municipalité. La municipalité voisine vous couvre).
Autre

04. Votre organisation couvre combien d'habitants?*

Moins de 1 000 habitants
Entre 1 001 et 4 999 habitants
Entre 5 000 et 9 999 habitants
Entre 10 000 et 24 999 habitants
Entre 25 000 et 99 999 habitants
100 000 habitants et plus

05. Dans quelle Municipalité régionale de comté (MRC) du Québec est située votre organisation?*

Les gens devaient indiquer leur région parmi les Municipalités régionales de comté (MRC), agglomérations et villes hors MRC du Québec.

06. Quel est le budget moyen alloué en sécurité civile annuellement par votre organisation?*

0 \$. On trouvera si ça arrive.
Entre 1 \$ et 1 000 \$ / Entre 1 001 \$ et 4 999 \$ / Entre 5 000 \$ et 9 999 \$
Entre 10 000 \$ et 19 999 \$ / Entre 20 000 \$ et 49 999 \$
Entre 50 000 \$ et 99 999 \$ / 100 000 \$ et plus

07. Qui occupe le poste de coordonnateur municipal de sécurité civile dans votre organisation? Choisissez le poste qui correspond le plus à vos fonctions.*

Directeur général
Directeur général adjoint
Directeur de la sécurité civile
Directeur incendie
Directeur de police
Directeur (autre qu'un service incendie ou de police)
Responsable ou conseiller à la prévention, incendie, sécurité civile ou mesures d'urgence
Autre

08. Quel département à la responsabilité de la sécurité civile dans votre organisation?*

Direction générale
Service de sécurité civile
Service de sécurité incendie
Régie incendie
Service de police
Autre

09. Selon vous, le département mandaté à la sécurité civile dans votre organisation est-il celui qui devrait avoir ces responsabilités?*

Oui, c'est le bon département pour s'occuper de la sécurité civile
Non, il faudrait faire des modifications de responsabilités

10. Si vous avez répondu non à la question précédente, à qui devrait revenir cette responsabilité?*

Direction générale
Service de sécurité civile
Service de sécurité incendie
Régie incendie
Service de police
Autre

11. Si votre département est responsable de la sécurité civile dans votre organisation, avez-vous tous les outils pour bien remplir votre rôle (formations, expériences, intervenants, budget)?*

Je n'ai aucun outil à ma disposition
J'ai tous les outils nécessaires

Questions

LIÉES À LA FORMATION

Plusieurs formations existent pour enseigner et bonifier les savoirs, savoir-être et savoir-faire en sécurité civile. Aucune obligation de formation n'est exigée au Québec dans ce domaine.

12. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint?*

Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
Études postsecondaires partielles
Certificat, diplôme ou grade d'études collégiales
Certificat, diplôme ou grade d'études universitaires

13. Avez-vous suivi une formation agréée reconnue par le ministère de la Sécurité publique en sécurité civile?*

Quin / Non

14. Si oui, quelle(s) était(ent) cette (ces) formation(s)? Plusieurs choix possibles) OU sélectionnez les sujets couverts si vous ne vous souvenez pas du nom du/des cours.

La liste des cours a été prise sur le site du MSP sous Formations agréées en sécurité civile.

15. Si vous avez répondu oui au point 13, quelle est votre appréciation de la (des) formation(s) suivie(s)?

J'ai beaucoup appris et j'ai pu mettre en mes apprentissages

J'ai appris et j'ai mis en application que très peu d'apprentissage

Je n'ai rien appris

La formation aurait pu être de meilleure qualité

Le formateur n'a pas aidé à l'apprentissage, je suivrai la même formation avec une autre firme

16. Avez-vous suivi une formation en sécurité civile non agréée par le ministère de la Sécurité publique du Québec?*

Quin / Non

17. Si vous avez répondu «oui» à la question précédente, quelle est votre appréciation de la formation reçue?

J'ai beaucoup appris et j'ai pu mettre en application mes apprentissages

J'ai appris et j'ai mis en application que très peu d'apprentissage

Je n'ai rien appris

La formation aurait pu être de meilleure qualité

Le formateur n'a pas aidé à l'apprentissage, je suivrai la même formation avec une autre firme

18. Est-ce qu'un collègue vous a formé à la suite d'une formation agréée qu'il a lui-même reçue?*

Quin / Non

19. Si oui, quelle(s) était(ent) cette (ces) formation(s)?

La liste des cours a été prise sur le site du MSP sous Formations agréées en sécurité civile.

20. En lien avec votre ou vos réponse(s) ci-dessus, quelle est votre appréciation de la (des) formation(s) suivie(s)?

J'ai eu la formation d'un collègue mais j'aurais préféré avoir celle du formateur de la firme

Mon collègue m'a transmis l'information pertinente pour mon rôle, suite à sa formation, et ce, dans un délai raisonnable

21. Existe-t-il des formations que vous aimeriez suivre mais qui ne sont pas agréées par le ministère de la Sécurité publique du Québec? Si oui, quelle(s) est-t-elle?

22. Pour vous, est-ce important que la formation que vous aimeriez suivre soit reconnue par le ministère de la Sécurité publique du Québec?*

Quin / Non

23. Selon vous, est-ce que le budget global annuel qui est alloué par votre organisation aux dimensions Prévention-Préparation de la sécurité civile est suffisant? (Formations, achats d'équipements, mise à jour des plans, etc.)*

Oui, et il n'est pas utilisé totalement

Oui, le budget alloué couvre entièrement ces deux dimensions

Non, il faudrait plus de budget pour ces dimensions

Il n'y a pas de budget alloué pour ces dimensions

24. Est-ce important pour vous que les gens qui occupent les rôles de coordonnateur et coordonnateur adjoint aient suivi une formation adéquate pour les exécuter?*

Quin / Non

25. Seriez-vous intéressé à suivre une formation en sécurité civile? Si oui, sous quelle forme voudriez-vous la suivre?*

Oui, je préfère en mode présentiel

Oui, je préfère en mode virtuel

Oui, je préfère en mode hybride (virtuel et présentiel, en alternance)

Oui, je préfère en mode comodal (virtuel ou présentiel synchrone, au choix)

Non, je ne suis pas intéressé à suivre des formations

26. Quelle formation académique vous intéresserait? (Plusieurs choix possibles)*

Un programme collégial

Un programme universitaire

Des cours au choix qui donne un diplôme collégial

Des cours au choix qui donnent un diplôme universitaire

Des cours reconnus par le ministère de la Sécurité publique du Québec

Mentorat

Aucun

Autre

27. Si vous avez répondu «Autre» à la question précédente, quel serait le formation souhaitée?

Questions

LIÉES AUX INTERVENANTS EN SÉCURITÉ CIVILE

Les rôles et responsabilités sont nombreux en sécurité civile et l'encadrement des ressources humaines prennent diverses structures.

28. Comment sont sélectionnés les responsables de mission dans votre organisation?*

Le poste est donné aux directeurs de services en place, systématiquement

Par ouverture de poste où les candidats postulent

Le coordonnateur de sécurité civile choisi les personnes qu'il considère les mieux outillées pour la tâche

Autre

29. Dans votre organisation, comment s'investissent les responsables de mission dans leur rôle?*

Ils s'investissent par obligation puisque ça fait partie de leurs tâches

Ils s'investissent pleinement dans les 4 dimensions

Ils s'investissent peu

Ils ne s'investissent pas

Ils ont demandé de nommer quelqu'un d'autre à leur place

30. Quelles sont les atouts d'un bon coordonnateur? (Plusieurs choix possibles)*

Connaissances académiques

Connaissance du milieu

Expériences similaires

Grand réseau de contacts

Grande disponibilité

Autre

31. Quelles sont les atouts d'un bon responsable de mission? (Plusieurs choix possibles)*

Connaissances académiques

Connaissance du milieu

Expériences similaires

Grand réseau de contacts

Grande disponibilité

Autre

32. Quels sont les critères d'un bon coordonnateur en lien avec l'attitude? (Plusieurs choix possibles)*

Est apaisant / Est attentif

Est compréhensif / Est humain

Est volontaire / Est ouvert

33. Quels sont les critères d'un bon responsable de mission en lien avec l'attitude? (Plusieurs choix possibles)*

Est apaisant

Est attentif

Est compréhensif

Est ouvert

Est humain

Est volontaire

34. Quels sont les critères d'un bon coordonnateur en lien avec l'aptitude? (Plusieurs choix possibles)*

Leadership

Bon communicateur

Capacité à garder son calme

Capacité à gérer des urgences

Capacité à voir l'ensemble de la situation

Capacité à gérer une équipe

Capacité à se débrouiller avec peu (temps et ressources)

35. Quels sont les critères d'un bon responsable de mission en lien avec l'aptitude? (Plusieurs choix possibles)*

Leadership

Bon communicateur

Capacité à garder son calme

Capacité à gérer des urgences

Capacité à voir l'ensemble de la situation

Capacité à gérer une équipe

Capacité à se débrouiller avec peu (temps et ressources)

36. Quelles connaissances académiques en sécurité civile un bon coordonnateur devrait posséder? (Plusieurs choix possibles)*

Formation professionnelle

Formation collégiale

Formation universitaire

Autre formation privée agréée par ministère de la Sécurité publique du Québec

Autres formations

37. Combien d'années d'expérience un bon coordonnateur devrait-il posséder en sécurité civile?*

Moins de 2 ans d'expérience

De 2 à 5 ans d'expérience

Plus de 5 ans d'expérience

Aucune expérience

38. Plusieurs modèles de gestion de la sécurité civile existent au sein des municipalités du Québec; pour certains, la coordination municipale de la sécurité civile est gérée par le service de sécurité incendie, pour d'autres, par la direction générale ou le service de police. Certaines ont même formé un département de sécurité civile. Que pensez-vous d'une structure uniforme en sécurité civile?*

Je crois que ce serait plus facile d'avoir une structure québécoise uniforme en sécurité civile

Je crois que chaque municipalité à sa propre réalité et qu'il n'est pas possible d'avoir une structure uniforme

Je crois que ce serait plus simple d'avoir des régies de sécurité civile

Je n'ai pas d'opinion spécifique sur une structure de sécurité civile

Autre

39. Seriez-vous prêts à modifier votre structure si une décision était prise en ce sens et que ce n'est pas la structure que vous avez présentement?*

Oui, je modifierais avec intérêt

Non, je veux conserver la structure actuelle

40. Avez-vous une procédure pour intégrer les bénévoles dans vos interventions?*

Oui, c'est déjà dans nos procédures

Non, nous n'acceptons pas de bénévoles

Non, nous n'avons pas de procédures, mais il faudrait en développer une.

Questions

LIÉES À LA CULTURE DE SÉCURITÉ CIVILE

L'établissement et la consolidation d'une culture de sécurité civile est un objectif de long terme, basé sur des valeurs partagées par toutes les parties prenantes de la communauté.

41. Selon vous, au sein de votre organisation, la vision et la culture de sécurité civile :*

Sont bien ancrées

Sont à développer au sein des divers services municipaux

Sont à développer auprès des élus municipaux

Doit être continuellement rappelée à la mémoire des gens, ils ne foncent pas d'emblée.

Non, tout est à faire

Non, ce n'est pas nécessaire

42. Selon vous, existe-t-il une vision commune et une culture de sécurité civile au Québec?*

Oui, elle est bien ancrée

Oui, mais elle est à développer

Non, tout est à faire

Non, ce n'est pas nécessaire

43. Selon vous, qui est responsable de la promotion et du maintien de la culture de sécurité civile au sein de votre organisation?*

Le/la maire/sse

Le/la coordonnateur/trice de sécurité civile

Le ministère de la Sécurité publique du Québec

Le service des communications

Personne

Autre

CONCLUSION

Nous l'avons vu, plusieurs aspects de la sécurité civile touchent la volonté de l'organisation de se doter d'une structure forte, d'une vision commune, d'un leadership efficace et d'un savoir pérenne. Pour aller plus loin dans la démarche de cette étude et récolter des éléments qui aideront toutes les organisations de sécurité civile du Québec, nous vous demandons ceci :

44. Seriez-vous intéressé à ce qu'on vous recontacte pour une entrevue semi-dirigée pour que vous puissiez développer vos réponses? Si oui, inscrivez votre courriel ci-dessous.

ANNEXE B

L'entrevue semi-dirigée

L'entrevue

SEMI-DIRIGÉE

Coordonnés de la personne interrogée
Nom, prénom et fonction.

Question d'entrevue rôle et formation en sécurité civile.

- 1 Quel est le fonctionnement de la SC dans votre municipalité? (5 minutes)
- 2 Qu'est-ce qui pourrait être fait de plus pour vous aider dans votre structure actuelle?
- 3 Est-ce que votre budget actuel permet de bien fonctionner?
- 4 Dans le modèle que vous proposez, quelle serait la structure à adopter?
- 5 Quel rôle du MSP dans vos tâches en sécurité civile?
- 6 Comment serait intégré à la culture de sécurité civile du territoire, la population?

Formation

- 1 Dans l'exercice de vos fonctions, quelle formation viendrait vous aider pour atteindre vos objectifs?
- 2 Est-ce que vous croyez qu'une formation universitaire professionnalisant dans une approche multidisciplinaire vous intéresserait?
 - a Dans quelle dimension?
 - b Une thématique
- 3 Quels outils devraient être déployés, fournis, bonifiés par les divers acteurs de la sécurité civile du Québec pour vous permettre d'atteindre vos objectifs?

Régionalisation

- 1 Comment pensez-vous pouvoir faire autrement?
- 2 Sachant que les Régies incendie sont viable, est-ce que vous croyez que les régies intermunicipales de SC peuvent aider les municipalités?
- 3 Est-ce que vous pensez qu'un quelconque regroupement en SC permettrait d'atteindre vos objectifs?
 - a Qu'est-ce que ça vous apporterait de vous regrouper?
 - b Comment ça peut vous aider?
 - c Quel rôle pourrait jouer le MSP dans la mise en place de ce regroupement?
 - i Est-ce que ça devrait être volontaire, imposé ou géré par les MRC?

